

Votre Jour CHANCEUX...
pourquoi pas aujourd'hui?
Vous pouvez être gagnant
en consultant nos pages
D'ANNONCES CLASSEES

VOUS
TROUVEREZ PLUS FACILEMENT
LE LOGEMENT ou LA MAISON
QUE VOUS RECHERCHER
dans les annonces classées de
LA TRIBUNE

Magog en bref

MAGOG. (CT) — Les Piques de la Ligue 4-As Labatt ont été définitivement éliminés de la série finale, après trois défaites consécutives, aux mains des Carreaux, la dernière par le compte de 2-1, à la suite de deux joutes supplémentaires, lundi dernier. Mario Godbout a inscrit le premier filet des Carreaux et Emile Gosselin a, pour sa part, enregistré le but décisif qui a déclassé les Piques, de la série. C'est à Philippe Lacasse, des Piques qui revient le seul filet des perdants.

Même si les Coeurs ont vaincu les Trèfles, au pointage de 3-2, lundi, ils mènent tout de même dans la semi-finale en ayant une victoire de plus que leurs adversaires; le compte est présentement de 2-1 en faveur des Trèfles. Les Coeurs possèdent donc encore des chances de se rendre en finale contre les Carreaux présentement en repos en attendant de se mesurer aux gagnants des Coeurs contre les Trèfles.

Une clinique de puériculture pour Bébes et préscolaires, se tiendra à la salle paroissiale Ste-Marguerite-Marie, demain, à compter de 2h. jusqu'à 3h.30 p.m.

Le Club de ski du Mont Orford, accueillera demain, quelque 130 participants, élèves de la Régionale de l'Estrie, qui prendront part à la course régionale de ski inter-campus; cette activité fait partie de la cédule du calendrier scolaire de la Régionale. De nombreux professeurs et élèves ont offert leur collaboration en vue de réaliser cette heureuse initiative.

Le rassemblement des officiels se fera au Chalet Central à compter de 9h. a.m. L'enregistrement des courses est cédulé pour 9h.30 a.m.; le départ: 10h. a.m. Le transport des officiels et des coureurs se fera au Collège St-Patrice, à partir de 8h.30 a.m. Des remises de médailles couronneront la compétition.

Réunion de l'UCC Concert de musique slave

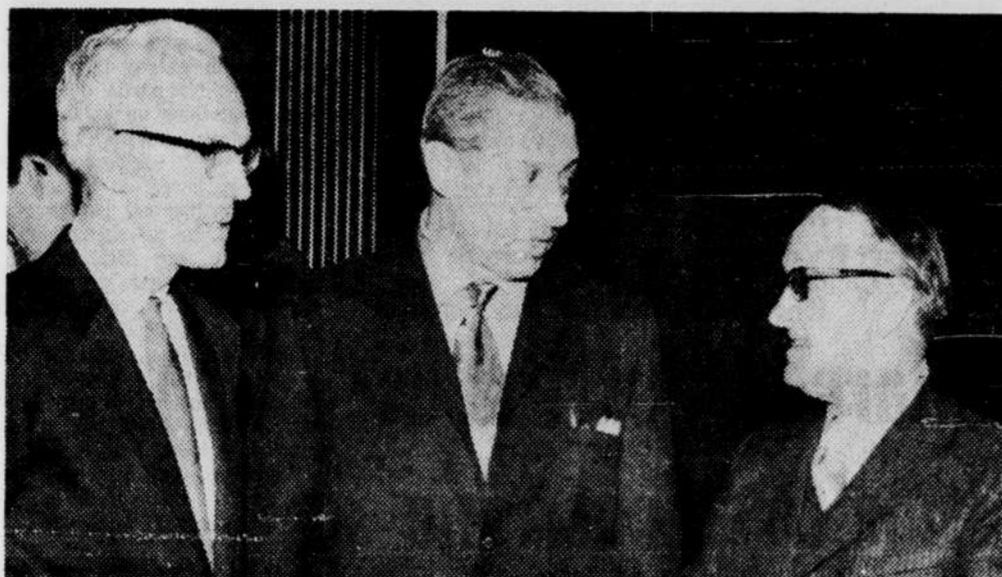
COATICOOK (RR) — M. Léandre Quirion, président de l'UCC pour le Secteur No. 4, invite tous les membres ainsi que leurs épouses, à une assemblée d'information, qui sera tenue à la salle St-Marc de Coaticook jeudi soir le 18 février 1971 à 8h.

Cette soirée d'information est tenue dans le but de faire connaître les changements des politiques laitières tant fédérales que provinciales. MM. Rosaire Coutu et J.C. Dumas seront les invités à cette réunion.

MAGOG (CT) — Le Centre d'Arts Orford sera ce soir, le théâtre d'un concert de musique contemporaine slave, donné par trois artistes polonais de grande réputation: il s'agit de Martha Gozdecka, pianiste et de la célèbre violoniste Krzysztof Jakowicz, qui complètera le trio.

Varsovie, Jerzy Artisz, baryton, qui fut lauréat de nombreux concours, notamment à Moscou, Toulouse et Genève et qui interprétera des pièces de Chopin, Tchaikovsky, Bachmannoff, Prokofieff et autres, ainsi que du célèbre violoniste Krzysztof Jakowicz, qui complètera le trio.

Service postal



VINGTIEME ANNIVERSAIRE — Une réception civique a marqué le vingtième anniversaire du service postal à domicile à Magog. De gauche à droite, M. Sauveur Talbot, maître de poste, le conseiller Laurent Girard, maire suppléant et M. Hercule Vallée, directeur du district Québec-Ouest. (Photo La Tribune, par Fernand Boisvert)

Nouvelles express

ROCK ISLAND. (MD) — Le chef des pompiers de Rock Island, M. Wilfrid Cuerrier a besoin de jouets pour la banque de jouets des Villes frontalières. Si vous avez par hasard des jouets qui ne servent plus ou des jouets brisés apportez-les au chef des pompiers qui demeure à l'étage supérieur de l'hôtel de ville de Rock Island.

Si on ne peut se rendre à l'hôtel de ville de Rock Island pour apporter les jouets on a qu'à communiquer avec M. Cuerrier qui se fera un plaisir de les amasser...

La Chambre de commerce de Beebe-Rock Island-Stanstead tente de savoir actuellement combien de personnes seraient intéressées à suivre des cours de gestion. M. Raymond Proulx est en charge de l'organisation de ces cours qui seront donnés s'il y a suffisamment d'inscriptions.

Une nouvelle qui fera plaisir à de nombreuses personnes. Les travaux du nouveau poste de douane situé rue principale, débuteront au début de mars 1971. Il s'agit de travaux de l'ordre de plus de \$200,000. Ce poste sera situé en face du marché Bouchard au nord-est.

Avec les travaux du pont Bissonnette en cours, en plus des rénovations effectuées au poste de douane sur l'autoroute 55 et à celui de Beebe, il s'agit de travaux de l'ordre de plus d'un demi-million au total.

La Chambre de commerce de Beebe-Rock Island-Stanstead continue ses tentatives pour munir d'un magasin de la Régie des Alcools la ville de Rock Island, du maire Edouard "H-noir" Girard, Rock Island. Des lettres seront de nouveau envoyées aux autorités concernées.

Tournoi de ballon balai: fin du mois

COATICOOK (RR) — Coaticook aura encore cette année son tournoi annuel de ballon-balai. Celui-ci se tiendra au Centre Récréatif de Coaticook les 27 et 28 février courant.

Toutes les équipes de ballon-balai qui désiraient participer à ce tournoi devront communiquer avec M. Gilles Saucier.

On acceptera les inscriptions jusqu'à 6h. p.m., jeudi le 25 février 1971. Les responsables aimeraient avoir la participation de 24 à 30 équipes pour ce tournoi.

GRÂCE A LA COLLABORATION
D'UN GROUPE DE
MARCHANDS DES CANTONS DE L'EST
AVEC

LA TRIBUNE LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

24

PERSONNES SE MÉRITERONT GRATUITEMENT

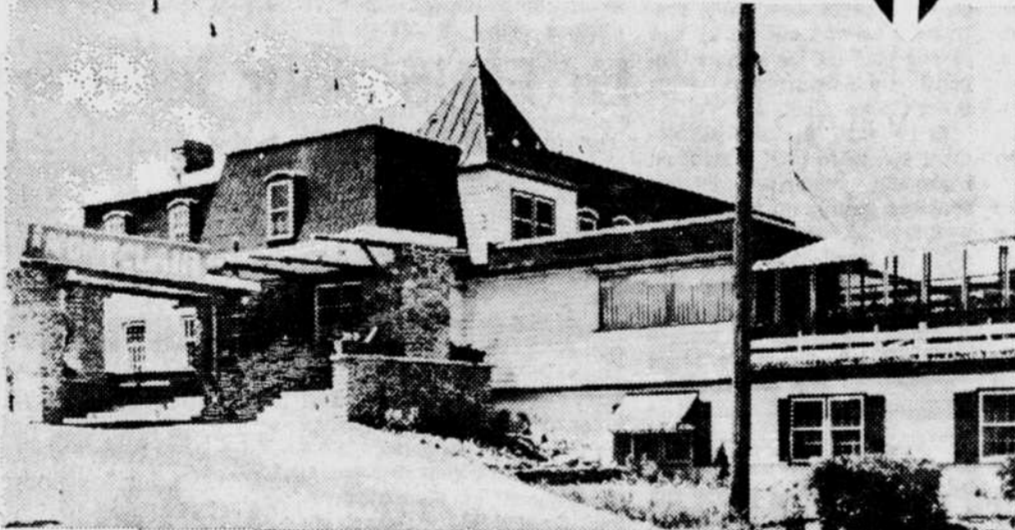
UNE MAGNIFIQUE

FIN DE SEMAINE DANS LES LAURENTIDES

Ces heureuses personnes descendront au populaire hôtel MONTCLAIR de STE-ADELE-EN-HAUT, au coeur des Laurentides.

(Sortie 28 de l'Autoroute des Laurentides; tournez à droite au 2e feu de circulation)

MONTCLAIR



L'OFFRE COMPREND

l'hébergement pour 2 personnes, du vendredi, à 1h. p.m., jusqu'au dimanche, à 1h.00 p.m., soupers, déjeuners et diners sont inclus.

- Cuisine délectable
- Ambiance sympathique
- Bar-salon très vivant
- Danse avec orchestre
- Biergarten "Le Bavarois" — en vedette toutes les fins de semaines, le groupe "Les Bavarois" de l'Expo '67, Montréal, (10 musiciens et une ambiance de fête incomparable). Capacité de 500 personnes.

- Pentes de ski, à 500 pieds de l'hôtel
- Pistes de motoneige (75 milles de longueur)
- Vue splendide des pentes, de la salle à manger, du Bar-Salon ainsi que de la Terrasse.

DE PLUS

A la fin de la promotion, ces heureuses personnes gagnantes participeront au tirage d'un

VOYAGE POUR DEUX

via CP AIR, qui les conduira à

MADRID, LISBONNE OU AMSTERDAM

avec allocation de \$200 pour les petites dépenses.

COMMENT PARTICIPER POUR GAGNER :

Vous n'avez qu'à découper le coupon ci-contre, le remplir, y attacher une preuve d'achat chez un des marchands dont l'annonce paraît dans cette page, et faire parvenir le tout à La Tribune. Venez le déposer vous-même dans la boîte disposée à cet effet dans le hall d'entrée ou adressez votre enveloppe à :

Service de la Publicité, 221, rue Dufferin, Sherbrooke, Qué.

LE TIRAGE AURA LIEU LE JEUDI DE LA SEMAINE SUIVANTE et les noms des gagnants seront publiés dans La Tribune du samedi.
DUREE DE LA PROMOTION : du 11 janvier au 15 février
— 4 TIRAGES — 12 GAGNANTS — 24 BENEFICIAIRES



COUPON DE PARTICIPATION

Au concours "Une fin de semaine à l'Hôtel Montclair" à Ste-Adele en-Haut.

NOM

ADRESSE

VILLE TEL

C'est le rendez-vous de la jeunesse... et de ceux qui l'aiment.

NOUS N'AVONS PAS CHANGE... NOUS AVONS AMÉLIORÉ!

Procurez-vous une motoneige

skirole l'aéroneige



VENTE—SERVICE REPARATION

OUVERT sur semaine de 8h.30 a.m. à 9h. p.m. Dimanche de 1h. à 5h. p.m.

CUSTOM MARINA REG'D

Boulevard Bourque — Rock Forest

Tél.: 864-4884

VISITEZ UN DES MARCHANDS

FAISANT PARTIE DE LA

PROMOTION

ET TENEZ

VOTRE CHANCE

DE GAGNER DES FINS DE SEMAINES dans les LAURENTIDES ou un VOYAGE EN EUROPE.

Pour un service complet...



MEUBLES — T.V. noir et blanc et couleur
POELES et REFRIGERATEURS — ETC.
Voyez

Meubles Gérvy TELEVISION

400, Principale Ouest — Magog 843-2560



LAITERIE MAGOG INC.

Tous nos produits sont maintenant PASTEURISES — HOMOGENEISES — CLARIFIES
650, rue Georges — Tél.: 843-5727
MAGOG

Pour un meilleur service en ville...

MATERIAUX ORFORD INC.

Spécialités: — Plywood — Contre-plaqué préfini

888, rue John — Magog

Tél.: 843-5737 — Rés.: 843-4563

Achetez les produits FEDERAL et participez au concours

FEDERAL PACKING INC.

MAGOG



LIQUIDATION MARCHANDISE D'HIVER

Manteaux
Robes
Chandails
Jupes
Pantalons
Blouses
Costumes

LEON C. HAMEL

Vêtements pour dames
366, rue Principale Magog

ENEZ PROFITER DES PLUS GRANDES AUBAINES A MAGOG

LIQUIDATION COMPLÈTE DE MARCHANDISE D'HIVER

MANTEAUX à partir de 9.95 jusqu'à 120.00

JUPES BLOUSES CHANDAILS Spécial 2.99 et 4.99

Nombreux autres spéciaux sur notre marchandise, de 30% à 50%

BERNIE'S SPECIALTIES

315, rue Principale Ouest — 843-4241 — MAGOG

GROUPE SECURITE INC.
SERVICE D'AMBULANCE
24 HEURES
PAR JOUR
TEL.: 472-1104
2105, Boul. St-Joseph DRUMMONDVILLE

Gailuron LE BON PAIN DE CHEZ NOUS...
C'est bon. C'est de la boulangerie.
GUERIN & FRERE Ltée
665, boul. Mercure — Drummondville

La Caisse d'entraide économique: 430 membres et \$1,627,000

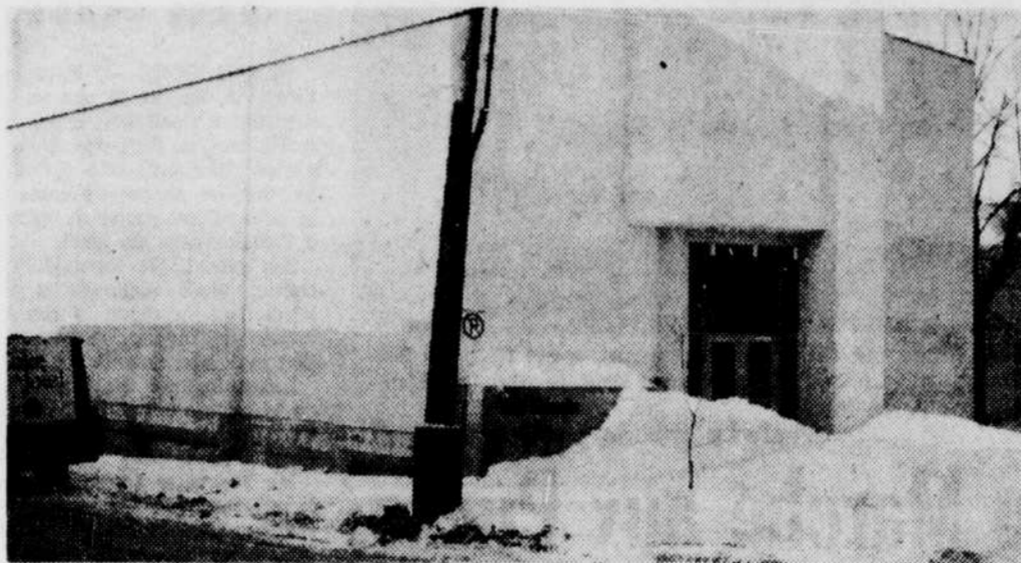
GRANBY (MT) — Lorsqu'il lança l'idée d'une Caisse d'entraide économique à Granby, M. Jean-Louis Tetreault, maire de Granby et président fondateur de l'organisme, prévoyait qu'une telle organisation d'entraide, vouée au développement régional sur le plan industriel, pourrait être d'un grand secours, en plus de permettre aux citoyens de placer leurs économies à un taux des plus intéressants. Il ne se doutait probablement pas, cependant, que le mouvement prendrait si rapidement l'expansion que l'on lui connaît.

Dans son dernier rapport, la Caisse d'entraide économique de Granby souligne que 430 sociétaires en sont déjà membres. Le total de l'actif souscrit par ses membres depuis le début se chiffre à \$1,627,000. Ceci représente une entrée de capital moyenne supérieure à \$180,700 par mois depuis que la Caisse existe. Selon le rapport, le nombre de membres ne cesse d'augmenter et des placements de tous genres sont reçus. Par ailleurs, des prêts de plus en plus importants sont accordés.

"Le développement phénoménal de cette coopérative, soulignent les dirigeants de l'organisme, démontre sans conteste que la population préfère placer son argent dans un organisme local qui contribue directement au développement économique de notre région".

Depuis le début de ses opérations, en effet, la Caisse d'entraide économique de Granby a effectué un pourcentage important de son avoir en prêts à des industries régionales qui ont permis non seulement le développement d'entreprises de chez-nous, mais qui ont aussi créé de nouveaux emplois.

Fait rare: une femme se fait voler son auto-taxi par une autre fille d'Eve



SOUmise A UN CONCOURS D'ARCHITECTURE — La nouvelle centrale automatique de Bell Canada à Granby, située à l'intersection des rues Dufferin et Victoria, est reconnue pour son style architectural et ses lignes sobres. La compagnie a d'ailleurs décidé de présenter cette réalisation à un concours d'architecture auquel participent de nombreuses compagnies de téléphone, tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Le concours se déroule présentement à New York et les lauréats devraient être connus à la fin du mois.

(Photo La Tribune, Granby)

GRANBY, (MT) — Une femme au volant d'une voiture-taxi, ce n'est déjà pas un cas très fréquent. Quand cette femme se fait voler son véhicule, alors qu'elle en a le volant par une autre fille d'Eve, alors là, c'est un fait des plus rares. C'est pourtant ce qui est arrivé à Mlle Cécile Kimmel, de Bedford, qui, sous la menace d'un revolver, dut céder sa voiture à une cliente, après avoir remis à cette dernière l'argent qu'elle portait sur elle.

L'incident s'est produit en pleine campagne, entre Bedford et Stanbridge Est, après que Mlle Kimmel eut répondu à un appel pour aller prendre une cliente à l'hôtel de Bedford. Aussitôt installée au volant de la voiture volée, la cliente est disparue, abandonnant le chauffeur à son triste sort. Mlle Kimmel ne trouva pas mieux que de se rendre à la résidence la plus rapprochée pour appeler la Sûreté du Québec, détachement de Cowansville, pour raconter l'aventure. Inévitablement, dont elle venait d'être la victime.

Donnant une bonne description tant de son agresseur que de son véhicule, le chauffeur de taxi permit aux policiers d'effectuer des recherches qui se sont rapidement avérées fructueuses.

La voiture fut d'abord retrouvée, abandonnée quelques milles plus loin, alors qu'elle levée et des recherches furent entreprises dans le fossé. Des empreintes y furent relevées, pour retrouver l'agresseur. Selon la première impression de Mlle Kimmel, il s'agissait d'un homme déguisé en femme pour mieux la bernier, mais à la réalité, il s'est avéré que le suspect qu'on a arrêté par la suite était bel et bien une femme.

De l'auto-stop

Une femme d'environ 35 ans a en effet été appréhendée dans les bois de la région quelques heures plus tard. Selon les renseignements obtenus, elle aurait fait de l'auto-stop après que la voiture qu'elle s'était appropriée à la pointe du revolver eut pris le fossé. Un certain M. John Hells, de Bedford, l'aurait même fait monter dans son véhicule, pour la laisser descendre moins d'un mille plus loin, à sa demande. M. Hells aurait alors noté le comportement étrange de sa passagère, et il aurait aussi remarqué que celle-ci était munie d'un revolver.

"N'y va pas"

C'est un ami de Mlle Kimmel qui aurait reçu la communication pour ce voyage, qui s'est avéré pour le moins bouleversant. Celui-ci aurait même conseillé au chauffeur de ne pas répondre à cet appel, mais fidèle au devoir, Mlle Kimmel a tenu à remplir son rôle de chauffeur de taxi.

Quoi qu'il en soit, l'affaire s'est terminée rapidement puisque quelques heures après l'incident, la voiture était retrouvée et le présumé agresseur arrêté.

Granby en bref

GRANBY, (MT) — La Fédération des services communautaires Richelieu-Yamaska, qui dessert neuf comtés de la région, vient de recevoir une subvention de \$3,500 de la cité de Granby. Précisons que cette somme était d'ailleurs prévue au budget de l'année en cours.

Un nouveau service de consultation vient d'être mis sur pied par le Centre de bénévolat de Granby. S'adressant à toute personne désirant rencontrer un prêtre pour discuter de quelque problème que ce soit, ce service mettra à la disposition de la population le curé Joseph Fortin, curé de la paroisse St-Joseph, et l'abbé Marcel Parenteau. Les deux dévoués ecclésiastiques seront au Centre de bénévolat, au 179 de la rue Principale, entre 7 heures et 9 heures p.m., chaque jeudi soir.

Toujours concernant le Centre de bénévolat, disons que l'assemblée générale annuelle de ses membres aura lieu demain soir, à compter de 5 heures, à la maison des Soeurs auxiliaires. En plus de la présentation du rapport financier et des élections annuelles, il y aura présentation d'un film sur les services offerts par les agences sociales. Tourné sur la rive sud, au cours des événements d'octobre, ce film est d'un intérêt particulier pour faire ressortir le rôle d'organismes tels le Centre de bénévolat. Toute personne désirant participer à la soirée est invitée à communiquer à 372-5033 pour faire connaître son intention d'y assister.

Le problème de la drogue étant toujours d'actualité, une rencontre spéciale à ce sujet aura lieu ce soir, à 8 heures p.m., au sous-sol de l'église Immaculée-Conception. C'est le constable Fernand Laliberté, de la Sûreté municipale de Granby qui animera la soirée. Toute la population, particulièrement les parents d'adolescents, sont cordialement invités à cette soirée d'information gratuite.

Une jeune skieuse de Granby est en passe de devenir une vedette parmi les meilleures adeptes de ce sport à travers la province. Mlle Catherine Brunelle, fille du docteur et de Mme Simon Brunelle, s'est classée bonne première, récemment, au mont Avila, dans la classe des dames, dans le cadre des jeux d'hiver à Laval. Plus de 120 skieurs et skieuses de tous les coins de la province participeront à cette compétition.

Une enquête se poursuit à St-Césaire afin de retracer l'auteur d'un délit de fuite qui a provoqué des dégâts de \$350 à un camion de la compagnie Bell Canada. Le camion endommagé était stationné en face de l'édifice de la compagnie, sur la rue St-Georges. Il semble que la police possède une bonne description du véhicule incriminé, et que les numéros de ses plaques d'enregistrement seraient même connus des limiers. Enfin, la voiture du chauffard aurait même laissé des pièces sur place, ce qui faciliterait les recherches. Aucune arrestation n'a cependant encore été effectuée.

Le maire de St-Paul d'Abbotsford, M. Antonin Ménard, est décédé subitement, victime d'une hémorragie cérébrale. Agé de 49 ans, M. Ménard était également préfet du comté de Rouville, fondateur et ex-président des Loisirs de l'endroit. En plus de son épouse, née Gisèle Tremblay, il laisse dans le deuil sa fille Josée, de même que ses frères et soeurs, au nombre de 5.

La Chambre de commerce de Chamort sera bientôt une réalité. Une demande officielle de charte sera en effet faite prochainement. Une direction provisoire a été créée, avec M. Albert Demers agissant comme coordinateur. On sait que depuis quelque temps déjà, des rencontres avaient eu lieu en vue de la formation d'un organisme voué au bien-être de la population, mais les idées étaient partagées entre une association de propriétaires et une Chambre de commerce. C'est finalement la dernière option qui a rallié la majorité, et la mise sur pied officielle de l'organisme n'est plus maintenant qu'une question de temps.

M. Paul McCraw président de la campagne de souscription contre les maladies du coeur

GRANBY, (MT) — M. Paul McCraw, de Granby, a accepté de présider la campagne de souscription de la Fondation pour les maladies du coeur pour la région. La campagne, qui s'effectuera sur une base régionale, couvrira les municipalités de Granby, Waterloo, Cowansville, Farnham, Valcourt, St-Césaire, St-Paul, Roxton Pond, Roxton Falls et Acton Vale. Elle se déroulera du 19 au 27 mars prochain et aura un objectif de \$10,000. Plusieurs organisations, visant autant à recueillir des fonds qu'à assurer la publicité nécessaire au succès de cette campagne, sont déjà prévues.

Une partie de cartes

Le lancement officiel de la campagne se fera le 18 mars prochain. Cependant, dès le premier mars, une partie de cartes aura lieu au Club de Golf Granby-St-Paul, à laquelle toute la population est cordialement invitée. Tous les profits réalisés à cette occasion seront versés à la Fondation pour les maladies du coeur.

Par ailleurs, une conférence de presse aura lieu à la même date, et c'est à cette occasion que seront connus les noms des responsables de la campagne dans chacune des municipalités concernées. Par la même occasion, on rendra public le résultat de la campagne qui avait été organisée en 1970.

Les subventions d'équilibre budgétaire versées directement à la locale: les parents satisfaits

DRUMMONDVILLE (RG) — La Commission scolaire de Drummondville et la Régionale St-François en sont venus à une entente à l'effet que les subventions d'équilibre budgétaire soient versées directement à la locale selon le principe initial, comme le demandaient les parents.

C'est du moins ce qu'a annoncé la présidente de la Commission scolaire locale, Mme Jeanne Lafrenière, au cours de l'assemblée spéciale qui avait été convoquée par un groupe de parents afin de se renseigner sur ce sujet précis.

L'entente intervenue entre les deux commissions scolaires porte sur trois points précis. Outre la sauvegarde du principe de la distribution des subventions d'équilibre budgétaire par la locale à la régionale et non directement du ministère de l'Éducation à la régionale sans passer par la locale, les commissaires ont décidé que les deux directeurs de financement se rendraient à Québec.

Le but de cette visite conjointe au ministère de l'Éducation serait de confronter les échéanciers des deux commissions scolaires afin de parvenir à une planification qui corrigerait la situation actuelle du retard du versement de ces subventions par le ministère aux locales.

Lettre

En outre, le président du comité du budget, le commissaire François Marquis, a mentionné au cours de l'assemblée spéciale que la régionale avait fait parvenir la lettre demandée par le ministère, missive confirmant l'accord entre les deux commissions scolaires pour le versement des subventions à la locale.

Le PQ-Arthabaska choisit ses délégués

VICTORIAVILLE, (ML) — La section Arthabaska du parti québécois a choisi les 14 délégués qui la représenteront lors du congrès provincial de ce parti, à Québec, du 26 au 28 février.

Ces délégués ont déjà participé à un congrès régional à Trois-Rivières en novembre où ils ont défendu 25 résolutions élaborées auparavant par l'assemblée générale de ses membres du comté.

Congrès régional des jeunes libéraux de sept comtés le 20

DRUMMONDVILLE, (RG) — Le congrès régional de la Fédération des jeunes libéraux du Québec, regroupant des délégués de sept comtés, aura lieu le 20 février au motel Le Dauphin de Drummondville.

C'est ce qu'a annoncé le président de l'Association des jeunes libéraux du comté de Drummond, M. Guy Lussier, au cours d'une conférence d'information tenue au Drummond Bar-B-Q. Il semble que quelque 200 délégués seront présents venant des comtés de Drummond, Arthabaska, Bagot, Nicolet, Richelieu, St-Hyacinthe et Yamaska.

Invités

De nombreuses personnalités sont attendues au congrès.

Voici d'ailleurs le programme de la journée. L'inscription aura tout d'abord lieu de midi à 14 heures tandis que le

La grande dame de la chanson québécoise à Drummondville

DRUMMONDVILLE, (AR) — Renée Claude, que plusieurs surnomment actuellement la grande dame de la chanson québécoise, était de passage à Drummondville hier où elle a rencontré les journalistes locaux en prévision du spectacle qu'elle doit présenter au Centre culturel mardi le 23 février.

Renée Claude était l'invitée de la maison Georges Plamondon Ltée, embouteilleurs Coca-Cola et de Pierre Parent, de Les Productions Pierre.

Renée Claude effectuera actuellement une tournée de différentes villes du Québec et revient de la Gaspésie où elle s'est rendue au début de sa tournée après la représentation donnée il y a trois semaines à la Place des Arts de Montréal.

Elle a confirmé hier que son nouveau spectacle est totalement différent de ce qu'elle avait présenté dans le passé. La programmation comporte d'ailleurs plusieurs nouvelles chansons dont plusieurs de ses succès qui ne figuraient pas dans son ancienne programmation ainsi que quatre ou cinq chansons totalement nouvelles qui ont été lancées à l'occasion du spectacle à la Place des Arts et qui n'ont même pas encore été entendues à la télévision.

L'ex-gérant de la Coopérative agricole accusé de défalcation

DRUMMONDVILLE, (AR) — Trois plaintes de défalcation, représentant une somme de \$24,000 ont été portées hier matin en Cour des sessions de la paix du district de Drummond contre l'ex-gérant de la coopérative agricole de St-Cyrille.

Le prévenu Louis Lebreux qui a opté pour un procès devant juge et jury, a protesté de son innocence et son enquête préliminaire a été fixée au 2 mars. En attendant cette procédure judiciaire, il a été libéré sur parole.

Principe

Par ailleurs, à une question de la salle, le commissaire Roger Parenteau a mentionné que le principe qui avait été sauvegardé était celui de la juridiction administrative de la Commission scolaire locale qui a comme devoir de fournir les fonds versés en subventions par le ministère, à la Commission scolaire régionale, en l'occurrence la régionale St-François. Il a d'ailleurs ajouté que le ministère devait actuellement la somme d'environ \$1,000,000 à la locale en subventions d'équilibre budgétaire.

Propositions

En outre, les commissaires de la locale ont adopté deux résolutions à l'effet que la régionale St-François fasse parvenir à la locale un état de compte comprenant la nature des dépenses et sa part de la dette.

On a également résolu que la régionale fasse parvenir à la locale l'explication de la nature des dépenses inadmissibles que la locale devra accepter à la suite de la dernière opération mise à jour tenue par l'année 68-69.

Actes d'accusation

Selon les actes d'accusation qui ont été lus hier, M. Louis Lebreux est accusé d'avoir:

— A St-Cyrille le 12 août 1970, illégalement et frauduleusement tiré un chèque de \$5,000 à l'ordre de la compagnie Crépeau Transport Enr., et après avoir fait endosser ce chèque d'en avoir gardé le produit pour lui-même ou pour une autre personne en faisant passer ce argent aurait servi à l'achat d'engrais chimique;

— Le second chef d'accusation imputé au prévenu est d'avoir entre le 1er octobre 69 et le 31 octobre 70, alors qu'il était gérant de la Coopérative, détourné à son propre usage ou à l'usage d'une autre personne des produits tels qu'engrais chimiques, moulées et épicerie pour une somme de \$8,000 sans en faire mention aux livres de la Coopérative et sans les payer.

— Finalement, le troisième chef imputé à M. Lebreux est d'avoir entre le 1er octobre 1969 et le 31 octobre 1970 détourné et converti à son propre usage ou à l'usage d'une autre personne une somme de \$11,000 provenant de la vente de diverses marchandises.

Libérés sur parole

DRUMMONDVILLE, (AR) — Le tribunal, lors du terme des sessions de la paix qui s'est déroulé hier dans le district de Drummond, a pris l'initiative des recommandations du rapport Turner alors que plusieurs prévenus ont été libérés sur parole en attendant soit leur enquête préliminaire ou soit leur procès selon le cas. Parmi les personnes qui ont ainsi bénéficié d'une libération sur parole au lieu d'avoir à verser un cautionnement pour assurer leur présence au procès, on note entre autres M. Louis Lebreux, ex-gérant de la coopérative agricole de St-Cyrille, accusé de trois chefs de défalcation ainsi que Jean-Pierre Désilets et Arsène Bouchard, accusés de vols d'automobiles.

Trois jeunes accusés de vols d'autos

DRUMMONDVILLE, (AR) — Trois jeunes hommes dont deux ont été libérés sur parole tandis que le troisième a dû verser un cautionnement pour retrouver sa liberté provisoire, ont été accusés hier à Drummondville de vols d'autos. Dans le premier cas, Jean-Pierre Désilets a plaidé non coupable et opté pour un procès devant juge et jury après avoir été accusé du vol de l'automobile de M. Yvan Boucher de Drummondville, représentant une valeur de \$200, vol qui aurait été commis le 30 janvier.

Arsène Bouchard a aussi plaidé non coupable à l'accusation de vol de l'automobile d'une valeur de \$300 appartenant à Fernand Sévigny, de Drummondville-Sud, le 5 février, et a aussi opté pour un procès devant juge et jury. Ces deux prévenus ont été libérés sur parole en attendant leur enquête préliminaire qui se déroulera le 16 mars.

Jean-Paul Aubin a pour sa part dû répondre de trois accusations de vols d'automobiles et a plaidé non coupable aux trois chefs.

Il s'agit du vol de l'automobile de M. Yvan Boucher valant \$200, le 30 janvier, de celle de Denis Parenteau de Drummondville, d'une valeur de \$500, survenu le 30 janvier également et finalement du vol de l'automobile de Martial Martel de Terra-Bonne, auto valant \$200 et qui a été volée le 30 janvier.

Chronique judiciaire

Interdiction de conduire pendant 3 mois

DRUMMONDVILLE, (AR) — En dépit des tentatives de son procureur, M. Rosaire Coutu, de St-Eugène, n'a pu éviter la suspension de son permis de conduire, après avoir avoué sa culpabilité à une accusation de facultés affaiblies. La défense avait tenté d'obtenir la suspension du permis seulement les fins de semaines comme la chose se pratique aux Etats-Unis, ou encore une amende seulement, parce que le prévenu demeure à St-Eugène et doit voyager à Drummondville à chaque jour pour se rendre à l'usine où il travaille. La défense a également fait mention qu'il s'agissait pour le prévenu d'une première offense et qu'il n'avait alors pris qu'un verre et demi de vin. Le juge Roch Lefrançois a précisé qu'il n'était pas de l'avis des juges qui préconisaient la suspension seulement les fins de semaines et que d'ailleurs, ces jugements avaient été renversés en Cour d'Appel et a également précisé qu'il évitait de suspendre les permis pour une première infraction dans les cas où le conducteur gagne sa vie avec ce permis, soit les camionneurs, conducteurs de taxis ou autres du genre. M. Coutu s'est donc vu condamner à une amende de \$50 et la Cour lui a interdit de conduire un véhicule pour une période de trois mois.

Plaidoyer changé: non culpabilité

DRUMMONDVILLE, (AR) — Un commerçant accusé d'avoir vendu un succédané du beurre ne répondant pas aux normes du gouvernement, soit de la margarine dont la couleur n'était pas selon les prescriptions légales, a décidé de changer son plaidoyer lorsqu'il a connu le montant de l'amende minimum. C'est en effet en apprenant que l'amende minimale est de \$500 pour une première offense et de \$2,500 pour une deuxième infraction qu'il a décidé de plaider non coupable à l'accusation et de consulter un avocat avant de revenir devant la Cour le 15 mars pour y subir son procès.

Chicane de famille: \$50 d'amende

DRUMMONDVILLE, (AR) — Un citoyen de Montréal qui était accusé d'avoir causé des dommages de \$300 à la maison où habite son père à la suite d'une chicane de famille, a été condamné à \$50 d'amende après avoir remboursé les dommages. Il s'agit de Gustave Tessier qui a expliqué à la Cour qu'il avait tenté de régler un problème de famille avec sa soeur mais qu'il s'était alors chicané avec son père. Il a déclaré être alors sorti de la maison sans son manteau et après avoir ingurgité quatre bières, il y est revenu pour aller chercher son veston mais a trouvé la porte verrouillée. C'est alors qu'il aurait lancé un objet quelconque (il n'était plus certain s'il s'agissait d'un bout de bois) dans la vitrine panoramique en plus de défoncer la porte et entrer dans la maison où une table de salon et une lampe auraient également été victimes de sa colère.

Trois jeunes accusés de vols d'autos

DRUMMONDVILLE, (AR) — Trois jeunes hommes dont deux ont été libérés sur parole tandis que le troisième a dû verser un cautionnement pour retrouver sa liberté provisoire, ont été accusés hier à Drummondville de vols d'autos. Dans le premier cas, Jean-Pierre Désilets a plaidé non coupable et opté pour un procès devant juge et jury après avoir été accusé du vol de l'automobile de M. Yvan Boucher de Drummondville, représentant une valeur de \$200, vol qui aurait été commis le 30 janvier.

Arsène Bouchard a aussi plaidé non coupable à l'accusation de vol de l'automobile d'une valeur de \$300 appartenant à Fernand Sévigny, de Drummondville-Sud, le 5 février, et a aussi opté pour un procès devant juge et jury. Ces deux prévenus ont été libérés sur parole en attendant leur enquête préliminaire qui se déroulera le 16 mars.

Jean-Paul Aubin a pour sa part dû répondre de trois accusations de vols d'automobiles et a plaidé non coupable aux trois chefs.

Il s'agit du vol de l'automobile de M. Yvan Boucher valant \$200, le 30 janvier, de celle de Denis Parenteau de Drummondville, d'une valeur de \$500, survenu le 30 janvier également et finalement du vol de l'automobile de Martial Martel de Terra-Bonne, auto valant \$200 et qui a été volée le 30 janvier.

Tel.: 335-6364
HOUSEPOWER
BRUNO Drouin
 205, RUE BOULEVARD
 ENTREPRENEUR - ELECTRICIEN

WADAM LEE L.T.O.
 HUILE A CHAUFFAGE—MEILLEUR SERVICE
 438, St-Nazaire-Tél.: 338-8561

THETFORD MINES, (MD) — Les rencontres des séries éliminatoires de la Ligue intermédiaire de la Beauce seront disputées au Centre de Loisirs de Thetford Mines. Ce circuit englobe les formations de St-Jules, Tring Jonction, East Broughton et St-Frédéric. Ce soir, il y aura un programme double de ce circuit à l'aréna de Thetford Mines.

Les soirées bavaroises se succèdent à un rythme effarant à

Glanures thetfordoises

Thetford Mines. En plus de celles présentées le samedi soir au local de l'Association de chasse et pêche, il y en aura une le 20 février au club Valin, et une autre le 27 février à la Loge des Elans de Thetford Mines.

Les réparties ont fusé à la dernière assemblée du conseil municipal de Thetford Mines. Quelques-unes étaient assez sèches...

Les Braves de Thetford Mines, de la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est, ont bouclé la période du 1er juillet 1970 au 31 décembre 1970 avec un déficit de \$53.26. C'est ce qu'indique un rapport préparé par M. Marcel Laliberté, trésorier de l'équipe.

Lorsque les Thetfordois et les gens de la région décident de s'unir pour une noble cause, les résultats ne tardent pas à se faire sentir. Pas moins de 40 organismes formaient les cadres du Front commun mis sur pied pour obtenir l'ouverture du nouvel hôpital de la région de l'Amiante Inc.

Chronique municipale

THETFORD MINES, (MD) — Le conseil municipal de Thetford Mines a retenu pour une période de probation de six mois, les services de M. Léo Dallaire, 369 boulevard Ste-Marthe, à titre de magasinier au Service des travaux publics de la cité. Le traitement salarial de M. Dallaire sera de \$5,000 par année, soit celui accepté par les édiles à la séance de comité du 8 février 1971. Les conditions de travail et bénéfices marginaux seront ceux mentionnés à la convention collective de travail intervenue entre le syndicat national des employés salariés de la cité de Thetford Mines et la cité de Thetford Mines.

M. Jean-Marie Couture a été embauché pour une période de probation de six mois au poste de régisseur du personnel et de l'équipement au Service des travaux publics de la cité. La rémunération annuelle de M. Couture sera de \$6,100. En raison de la nature particulière de sa fonction, M. Couture ne pourra faire partie d'aucun syndicat, mais il bénéficiera de tous les services généralement accordés aux autres employés municipaux et plus spécialement d'une période de trois semaines de vacances par année.

L'administration Boucher a engagé M. Mario Hardoin pour cumuler la fonction de préposé au coût de revient au Service des travaux publics de la cité. Il sera sujet à une période de probation de six mois. Le traitement annuel de M. Hardoin sera de \$6,100, soit celui apparaissant à l'échelle minimale de salaire dans l'étude produite au conseil par Dubois, Ferland, St-Hilaire et associés datée de décembre 1970. M. Hardoin bénéficiera de tous les avantages sociaux généralement accordés aux autres employés de la municipalité.

La cité de Thetford Mines louera à Sno-Jet Conroy of Canada Inc., pour le prix nominal de \$1, les lots 25-A-5 et 24-B-4, rang IV, canton de Thetford. Le tout aux termes et conditions contenus dans un projet de bail de location préparé par Cloutier, Landry, Deblois et Fafard, notaires.

Le gouvernement Boucher a retenu les services professionnels de la firme Rochette, Rochefort et Pineau, ingénieurs-conseils, pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour la construction d'un pont à quatre voies de circulation sur la 9e Rue Est. Ces plans et devis devront être soumis préalablement à M. Marcel Grondin, ingénieur au ministère de la Voirie du Québec. Les honoraires pour la préparation de ces plans et devis et la surveillance des travaux seront facturés suivant le tarif minimum établi par la Corporation des ingénieurs du Québec.

Les membres de l'administration municipale de Thetford Mines ont autorisé la compagnie Bell Canada à installer trois boîtes de téléphone d'urgence dans le nouveau St-Maurice. La première sera posée à l'intersection des rues Villeneuve et Belleau, l'autre à l'angle des rues Houle et Giroux et la troisième au croisement des rues Nadeau et Houle.

Classement des équipes de la Ligue "Inter-Cités"

THETFORD MINES, (AG) — Voici le classement des équipes dans les ligues de hockey mineur "Inter-Cités" de la zone de l'Amiante:

INTER CITE "A" MIDGET							
	pj.	ps.	pp.	pn.	pp.	pc.	pts
Black Lake	6	4	1	1	25	10	9
Coleraine	3	2	1	0	17	9	1
Weedon	5	0	4	1	3	26	1
BANTAM							
	pj.	ps.	pp.	pn.	pp.	pc.	pts
Coleraine	4	4	0	0	34	4	8
Black Lake	5	2	3	0	24	18	4
Weedon	5	1	4	0	8	42	2
PEE WEE							
	pj.	ps.	pp.	pn.	pp.	pc.	pts
Black Lake	5	2	2	1	18	13	5
Coleraine	5	2	2	1	9	15	5
Weedon	4	1	1	2	13	12	4
MOSQUITO							
	pj.	ps.	pp.	pn.	pp.	pc.	pts
Coleraine	6	6	0	0	42	1	12
Black Lake	5	1	4	0	10	21	2
Weedon	3	0	3	0	0	29	0
INTER-CITE "B" MIDGET							
	pj.	ps.	pp.	pn.	pp.	pc.	pts
East Broughton	5	4	1	0	34	6	8
St-Méthode	3	4	1	0	23	17	8
Robertson	4	0	4	0	9	29	0
St-Pierre	2	0	2	0	2	22	0
BANTAM							
	pj.	ps.	pp.	pn.	pp.	pc.	pts
East Broughton	3	3	0	0	26	8	6
Robertson	3	1	2	0	10	7	2
Pontbriand	2	0	2	0	2	12	0
PEE WEE							
	pj.	ps.	pp.	pn.	pp.	pc.	pts
East Broughton	4	4	0	0	16	7	8
St-Pierre	2	1	1	0	6	6	2
Robertson	4	1	3	0	12	11	2
Pontbriand	2	0	2	0	0	11	0

Le conseil municipal désire établir un système d'évaluation des emplois

THETFORD MINES, (MD). — Après la réforme de ses structures administratives, le conseil municipal de Thetford Mines désire maintenant établir un système d'évaluation des emplois pour le personnel faisant partie du Syndicat national des employés salariés de la cité de Thetford Mines ainsi que pour les employés du personnel de bureau non-syndiqués.

Les membres du gouvernement municipal de Thetford Mines ont embauché la firme Dubois, Ferland, St-Hilaire et associés, consultants en administration, pour procéder à cette évaluation. Le premier objectif est d'établir un système d'évaluation des emplois adaptés aux besoins de la cité de Thetford Mines et d'effectuer, par la méthode des points et des facteurs, l'évaluation d'environ 20 emplois des groupements sus-mentionnés. Les édiles désirent également qu'on leur fournisse des échelles graduées de salaires appropriées pour différents emplois.

La façon de procéder de cette étude sera la suivante:
 ● La première étape consistera à reviser avec le personnel de direction, les descriptions de tâches incluses dans le rapport de décembre 1970 sur les structures administratives, en se basant sur les programmes approuvés par le conseil municipal.
 ● Les descriptions des em-

ploi seront alors présentées à un comité formé de représentants de la municipalité et du syndicat pour fins de discussion et entente.
 ● A ce stade, la préparation d'un plan d'évaluation aux différents postes à reviser.
 ● Pour chaque facteur, l'établissement des degrés d'application auxquels seront assignés des valeurs en points. Les définitions des facteurs et degrés qui seront préparés deviendront la base de l'évaluation de tous les emplois.

● La présentation de ce plan d'évaluation au comité pour discussion et approbation.
 ● A l'aide du plan d'évaluation préalablement établi, l'évaluation des emplois sera alors effectuée en comité avec un ou des représentants de la municipalité et du syndicat.
 ● L'établissement des classes d'emplois en coopération avec le comité.
 ● Faire concurrence un relevé des salaires payés pour certains emplois-clés dans des conditions économiques similaires.

● La préparation des échelles de salaires basée sur le relevé.
 ● La présentation de ces échelles pour discussion et approbation.
 ● L'ensemble sera alors revu avec le comité avant la préparation du rapport final.
 ● Le rapport comprendra une explication sommaire du système d'évaluation des emplois, des recommandations générales quant à son maintien afin d'en assurer la continuité. Il comprendra également les divers tableaux donnant les résultats de l'évaluation, la classification des emplois et les échelles de salaires et, enfin, en annexe, les facteurs servant de base au système d'évaluation.

Une Cour municipale pour bientôt

THETFORD MINES, (MD) — La Cour municipale de Thetford Mines verra bientôt le jour. A la dernière séance régulière du conseil municipal de la ville de l'Amiante, l'échevin Mandel Lessard a donné avis de motion qu'une réunion subséquente il proposera l'adoption d'un règlement pour l'organisation d'une Cour municipale.

Qu'est-ce qu'une Cour municipale? Il faudra en donner une définition bien succincte. Le conseil municipal de Thetford Mines nommera avec l'assentiment du ministère de la Justice un juge pour présider les termes de cette Cour. Ce juge devra être un avocat qui pratique sa profession de-

puis au moins cinq ans.
 Toutes les infractions aux règlements municipaux procéderont devant la Cour municipale, ainsi que les réclamations inférieures à \$300. Les réclamations supérieures à \$300 continueront d'être plaidées devant la Cour provinciale.
 Le projet de création d'une Cour municipale à Thetford Mines se concrétisera au cours des prochaines semaines.

pourparlers en vue de la réalisation d'un tel projet.

M. Paul McGraw président de la campagne de souscription contre les maladies du coeur

GRANBY, (MT) — M. Paul McGraw, de Granby, a accepté de présider la campagne de souscription de la Fondation pour les maladies du coeur pour la région. La campagne, qui s'effectuera sur une base régionale, couvrira les municipalités de Granby, Waterloo, Cowansville, Farnham, Valcourt, St-Césaire, St-Paul, Roston Pond, Roston Falls et Acton Vale. Elle se déroulera du 19 au 27 mars prochain et aura un objectif de \$10,000. Plusieurs organisations, visant autant à recueillir des fonds qu'à assurer la publicité nécessaire au succès de cette campagne, sont déjà prévues.



ASSERMENTATION — Le nouveau commissaire industriel et le nouvel ingénieur de la cité de Thetford Mines ont été assermentés à la dernière réunion du conseil municipal. Sur la photo ci-haut, nous voyons, de gauche à droite, MM. Steve Pineau, nouvel ingénieur de la cité de Thetford Mines; Gérard Clavet, maire-suppléant, et Guy Beauvoisin, nouveau commissaire industriel. (Photo La Tribune, Thetford Mines)



SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS — Trois nouveaux membres du Service des travaux publics de la cité de Thetford Mines ont également prêté leur serment d'office. Dans l'ordre habituel, nous remarquons MM. Léo Dallaire, magasinier; Mario Hardoin, préposé au coût de revient; Gérard Clavet, pro-maire, et Jean-Marie Couture, directeur du personnel et de l'équipement. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

Thetford Mines et Thetford Sud conviennent de demander l'aide du ministère des Affaires municipales

THETFORD MINES, (CG) — Les conseils municipaux de la cité de Thetford Mines et de la municipalité de Thetford Sud ont convenu de solliciter l'aide du ministère des Affaires municipales pour la préparation d'une étude dans l'éventualité d'une fusion entre ces deux municipalités.

L'aide demandée au ministre des Affaires municipales consisterait à autoriser les experts de son ministère à venir sur les lieux pour effectuer l'étude en question. Il va sans dire qu'une fois terminée l'étude, les deux conseils municipaux devront décider s'il y a lieu de mettre de l'avant ce projet, si tel est le cas, les discussions sur les conditions de réalisa-

tion seront probablement fort ardues.

Indemnités de \$2,000 à la suite d'un accident

THETFORD MINES, (MD) — Dans un jugement rendu récemment, l'honorable juge Antoine Lacoursière, de la Cour supérieure, vient d'accorder à un étudiant, M. Grondin, des indemnités au montant de \$2,500 pour cicatrices à la figure et \$500 pour douleurs et inconforts.

Cette étude permettrait ensuite aux conseils intéressés d'analyser les avantages et inconvénients qui en résulteraient et de poursuivre, s'il y a lieu, les pourparlers en vue de la réalisation d'un tel projet.

Le juge Lacoursière a fait état du témoignage de l'agent Jacques Grenier, de la Sûreté du Québec, détachement de Thetford Mines, pour établir la faute de M. Labranche lors de l'accident. M. Grondin était représenté par Me Antonio Beaudoin, C.R., de Thetford Mines.

Le juge rejette la preuve de "voir dire" de la couronne

THETFORD MINES, (CG) — La preuve de la Couronne ainsi que celle de la défense se sont terminées hier après-midi dans le procès de l'individu accusé de viol qui se déroule présentement au Palais de justice de Thetford Mines.

A la reprise des débats, le juge a rejeté la preuve de "voir dire" de la Couronne et les aveux écrits de l'accusé ne pourront être produits devant les jurés. Le juge Lacoursière a motivé sa décision par le fait que l'accusé a été détenu dans une cellule sans aucun mandat et que cela a pu le traumatiser au point qu'il signe des

aveux qu'il n'aurait pas approuvés s'il avait été complètement libre.
 La défense a alors fait comparaître une dizaine de témoins dont la plupart étaient des amis de l'accusé. Ces témoins ont presque tous raconté qu'ils avaient vu, à un moment ou l'autre, l'accusé en compagnie de la victime et que leurs relations semblaient cordiales.
 Puis l'accusé lui-même s'est amené à la barre pour donner une version des faits entièrement différente de celle de la victime. Selon lui, il aurait eu, à maintes reprises, des relations sexuelles avec la victime

Trois triomphes dans neuf rencontres pour le CEGEP Victoire des Braves (p. 21)

THETFORD MINES — Le CEGEP de Thetford Mines a remporté seulement trois triomphes dans les neuf rencontres qu'il a disputées, en fin de semaine dernière, dans le cadre des activités régulières de l'Association sportive intercolégiale de l'Est du Québec.



AUXILIAIRES — L'alignement des Braves de Thetford Mines regorge d'athlètes talentueux. Les joueurs auxiliaires réussissent quand même à se surpasser lorsque l'instructeur Marcel Fillion fait appel à leurs services. Sur la photo ci-dessus, nous voyons l'entraîneur Jean Laplante qui s'entretient avec Gérard Grenier et Nelson Lessard. (Photo Studio Jean-Charles Paulin)

Le voyage à Shawinigan fut désastreux. L'équipe féminine de basketball s'est inclinée de justesse 25-24. Louise Thi- vierge fut la meilleure des perdantes en signant une performance de dix points. L'équipe masculine de basketball a baissé pavillon 83-70. Jean-Rock Lessard et Marquis Grenier ont quand même brillé pour les perdants en enregistrant 23 points chacun. L'équipe féminine de ballon-volant a été lessivée cinq parties à zéro.

Le voyage à Trois-Rivières, ce fut un peu la même histoire, sauf que la formation masculine de basketball du CEGEP de Thetford Mines a remporté une victoire de 59-47. Marquis Grenier avec 18 points et Jean-Rock Lessard avec 17 points ont inspiré les représentants du CEGEP de la ville de l'Amiante.

L'équipe féminine de basketball a essuyé un revers de 40-34 même si Mireille Gagnon et Diane Boutin ont réussi 12 points chacune. L'équipe féminine de ballon-volant a de nouveau été blanchie cinq parties à zéro.

Dans le domaine du hockey, les représentants du CEGEP de Thetford Mines visitaient Sherbrooke. Ils ont encaissé un échec de 4-3. Michel Lamontagne, Luc Nadeau et Martial Cloutier ont enfilé les buts des vaticus.



PILIER — L'ailier gauche Jean-Marie Lehoux et le centre Pierre Richard sont deux joueurs susceptibles de se distinguer à Saskatoon, où les Braves de Thetford Mines représenteront la province de Québec aux Jeux d'hiver canadiens. Pierre Richard a enregistré pas moins de 42 buts dans l'uniforme des Braves cette saison. (Photo Studio Jean-Charles Paulin)

Les deux seuls affrontements disputés à Thetford Mines, le furent à l'avantage des troupiers du CEGEP de la ville de l'Amiante aux dépens de Shawinigan. Les formations masculines de ballon-volant et de hand-ball ont brillamment remporté la palme pour redorer quelque peu le blason du CEGEP de Thetford Mines.

Prochaines parties

Les équipes du CEGEP de Thetford Mines évolueront devant leurs partisans, vendredi et samedi, alors qu'ils seront à l'oeuvre à six reprises dans différentes disciplines sportives.

GROUPE SECURITE INC.
SERVICE D'AMBULANCE

24 HEURES
PAR JOUR
TEL.: 472-1104

2105, Boul. St-Joseph DRUMMONDVILLE

Gailuron LE BON PAIN DE CHEZ NOUS.

C'est bon. C'est de la boulangerie

GUERIN & FRERE LEE

665, boul. Mercure — Drummondville

A brûle pourpoint

DRUMMONDVILLE — Les sportifs drummondvillois semblent être plus ou moins intéressés aux jeux d'hiver qui se déroulent présentement à Ville de Laval, puisque seulement deux jeunes filles de Drummondville se sont rendues lundi soir dernier à la salle de conférence du service de loisirs de Drummondville où avait lieu une réunion d'information concernant ces jeux d'hiver. Les deux jeunes filles en question ont pu recevoir certaines informations sur les compétitions de patinage artistique.

Une soirée dansante aura lieu samedi soir prochain le 20 février à 21 heures à la salle de la Légion canadienne. Cette danse clôturera officiellement le septième tournoi international de hockey midjet de Drummondville et s'adressera à tout le personnel de cette classique annuelle.

Jean-Guy Lemay et Yvon Gougeon, tous deux membres du club CADAC, se sont signalés à un slalom sur glace qui avait lieu à St-Ferdinand d'Halifax. Jean-Guy s'est mérité une première place, tandis que Yvon se classait deuxième. Il serait peut-être bon de souligner qu'en revenant de St-Ferdinand, nos deux compères ont été des victimes de la tempête de neige...

Ferdinand St-Louis, l'un des quatre barbiers du salon Heriot qui occupe également le poste de président de l'Association des coiffeurs de Drummondville, songerait sérieusement à se marier d'ici quelque temps...

À la suite de la parution, hier, d'un brûle-pourpoint faisant part de certaines difficultés qu'éprouverait Mme Lise Emond du Service de la récréation de Drummondville avec les journalistes, précisons que ces difficultés proviennent du fait qu'elle n'a pas pu obtenir le concours des journalistes pour l'ouverture de Ciné-jours-cinq étant donné que ces derniers étaient tous occupés ailleurs.

À part cette "difficulté passagère", la bonne entente règne, comme toujours, entre les représentants de la presse et le Service de la récréation de la cité de Drummondville. Cette bonne entente va même jusqu'à la bravoure de la tempête de la part d'un scribe, pour aller chercher les souliers favoris de Mme Emond oubliés dans son automobile...

Une autre précision en ce qui concerne la parade en limousine de l'animateur Yvon Garneau dit "l'ambassadeur western". Il semble que la promenade ait eu pour but de lui faire goûter pour une dernière fois un siège moelleux puisque le confrère Yvon veut s'acheter un cheval...

L'ami Hugues Savoie dit "Le Bottier" et non le bottier — comme le "Grand Chef" à la coupe Grey, aura des nouvelles à communiquer aux médias d'information d'ici peu. Il semble que ce soit au sujet de l'exécutif des libéraux du comté.

L'ami Guy Cloutier du "Spot", serait actuellement à la recherche de pièces de 25 sous afin de les déposer dans le "Juke-box" qui a remplacé le pianiste dans son établissement. Il semble cependant qu'il ne soit pas en mesure de choisir lui-même les disques, ayant avoué son ignorance dans le domaine de la musique pop.

Aux amateurs de curling: "Si un homme nettoit la maison de sa femme aussi bien qu'il nettoie la glace quand il joue au curling, la maison serait propre..." Oui mais essayez donc de lui mettre un balai dans les mains quand il rentre chez lui...

Rien de mieux pour la relaxation qu'un bon livre, assis dans son fauteuil favori, les deux pieds devant la cheminée ou ronronne un bon feu de bois alors que les enfants jouent à l'extérieur. Demandez-en des nouvelles à M. Adédé Ross, gérant du bureau de La Tribune de Drummondville...

Les dirigeants de la firme Ski-Roule de Wickham ont mentionné dernièrement qu'ils convoqueraient les médias d'information à une conférence de presse pour leur annoncer de bonnes nouvelles. On se demande si les bonnes nouvelles ont changé puisqu'aucune conférence n'a encore été annoncée officiellement.

Spectacle du nouveau groupe "Impact"...

DRUMMONDVILLE (RG) — "Impact", nouveau groupe drummondvillois qui a pour objectif de présenter au public du matériel original tant au point de vue musique que texte, présentera un spectacle au centre culturel les 27 et 28 février.

Après avoir remporté un vif succès au cours du grandiose "Maxi-Musique 71" tenu en fin de semaine dernière au centre culturel local, ce groupe composé de François Berthiaume, chanteur et des Brass, groupe de neuf musiciens sous la direction de Gilles Desfossez, offrira à la population de la région une soirée complète de pièces de choix. La plupart de ces pièces seront des compositions de François Berthiaume dont la musique a été une idée originale de Gilles Desfossez.

Apprécié

Selon les commentaires recueillis à la suite de Maxi-musique 71 ou "Impact" à interprété quelques pièces de son répertoire, la population semble apprécier au plus haut point le matériel original du groupe.

Jeune chambre: souper des gouverneurs

DRUMMONDVILLE (RG) — La jeune chambre de Drummondville tiendra son souper des gouverneurs, soit à 6h, 20 à l'hôtel Roeder sous la présidence de Mme Colette Arsenault.

Le conférencier invité à cette occasion sera le père Paul Marchand, Montfortin, qui entretiendra les personnes présentes de "Vivre heureux dans un monde malade". Par ailleurs, le mandat du bureau de direction actuel du mouvement tire à sa fin.

Effectivement, les élections auront lieu le 17 mars prochain. Jusqu'à présent, quelques membres ont manifesté leur in-

Les subventions d'équilibre budgétaire versées directement à la locale: les parents satisfaits

DRUMMONDVILLE (RG) — La Commission scolaire de Drummondville et la Régionale St-François en sont venus à une entente à l'effet que les subventions d'équilibre budgétaire soient versées directement à la locale selon le principe initial, comme le demandaient les parents.

C'est du moins ce qu'a annoncé la présidente de la Commission scolaire locale, Mme Jeanne Lafrenière, au cours de l'assemblée spéciale qui avait été convoquée par un groupe de parents afin de se renseigner sur ce sujet précis.

L'entente intervenue entre les deux commissions scolaires porte sur trois points précis. Outre la sauvegarde du principe de la distribution des subventions d'équilibre budgétaire par la locale à la régionale et non directement du ministère de l'Éducation à la régionale sans passer par la locale, les commissaires ont décidé que les deux directeurs de financement se rendraient à Québec.

Principe

Par ailleurs, à une question de la salle, le commissaire Roger Parenteau a mentionné que le principe qui avait été sauvé était celui de la juridiction administrative de la Commission scolaire locale qui a comme devoir de fournir les fonds versés en subventions par le ministère, à la Commission scolaire régionale, en l'occurrence la régionale St-François. Il a d'ailleurs ajouté que le ministère devait actuellement la somme d'environ \$1,000,000 à la locale, en subventions d'équilibre budgétaire.

Lettre

En outre, le président du comité du budget, le commissaire François Marquis, a mentionné au cours de l'assemblée spéciale que la régionale avait fait parvenir la lettre demandée par le ministère, missive confirmant l'accord entre les deux commissions scolaires pour le versement des subventions à la locale.

Propositions

En outre, les commissaires

de la locale ont adopté deux résolutions à l'effet que la régionale St-François fasse parvenir à la locale un état de compte comprenant la nature des dépenses et sa part de la dette des dépenses inadmissibles que la locale devra accepter à la suite de la dernière opération mise à jour tenue par la locale l'explication de la nature des dépenses inadmissibles que la locale devra accepter à la suite de la dernière opération mise à jour tenue par la locale l'année 68-69.

L'ex-gérant de la Coopérative agricole accusé de défalcation

DRUMMONDVILLE (AR) — Trois plaintes de défalcation, représentant une somme de \$24,000 ont été portées hier matin en Cour des sessions de la paix du district de Drummondville contre l'ex-gérant de la coopérative agricole de St-Cyrille.

Le prévenu Louis Lebreux qui a opté pour un procès devant juge et jury, a protesté de son innocence et son enquête préliminaire a été fixée au 2 mars. En attendant cette procédure judiciaire, il a été libéré sur parole.

C'est en vertu d'une plainte privée que la Coopérative agricole de St-Cyrille a poursuivi hier le prévenu en Cour.

Les actes reprochés au prévenu se seraient produits pendant ce dernier était gérant de la Coopérative et les trois plaintes représentent une défalcation de \$24,000.

Actes d'accusation

Selon les actes d'accusation qui ont été lus hier M. Louis Lebreux est accusé d'avoir:

- A St-Cyrille le 12 août 1970, illégalement et frauduleusement tiré un chèque de \$5,000 à l'ordre de la compagnie Crépeau Transport Enr., et après avoir fait endosser ce chèque d'en avoir gardé le produit pour lui-même ou pour une autre personne en faisant passer que cet argent aurait servi à l'achat d'engrais chimique;
- Le second chef d'accusation imputé au prévenu est d'avoir entre le 1er octobre 69 et le 31 octobre 70, alors qu'il était gérant de la Coopérative, détourné à son propre usage ou à l'usage d'une autre personne des produits tels que engrais chimiques, moulés et épicerie pour une somme de \$8,000 sans en faire mention aux livres de la Coopérative et sans les payer;
- Finalement, le troisième chef imputé à M. Lebreux est d'avoir entre le 1er octobre 1969 et le 31 octobre 1970 détourné et converti à son propre usage ou à l'usage d'une autre personne une somme de \$11,000 provenant de la vente de diverses marchandises.

Libérés sur parole

DRUMMONDVILLE (AR) — Le tribunal, lors du terme des sessions de la paix qui s'est déroulé hier dans le district de Drummond, a pris l'initiative sur les recommandations du rapport Turner alors que plusieurs prévenus ont été libérés sur parole en attendant soit leur enquête préliminaire ou soit leur procès selon le cas. Parmi les personnes qui ont ainsi bénéficié d'une libération sur parole au lieu d'avoir à verser un cautionnement pour assurer leur présence au procès, on note entre autres M. Louis Lebreux, ex-gérant de la coopérative agricole de St-Cyrille, accusé de trois chefs de défalcation ainsi que Jean-Pierre Desilets et Arsène Bouchard, accusés de vols d'automobiles.

Chronique judiciaire

Interdiction de conduire pendant 3 mois

DRUMMONDVILLE (AR) — En dépit des tentatives de son procureur, M. Rosaire Coust, de St-Eugène, n'a pu éviter la suspension de son permis de conduire, après avoir avoué sa culpabilité à une accusation de facultés affaiblies. La défense avait tenté d'obtenir la suspension du permis seulement les fins de semaines comme la chose se pratique aux États-Unis, ou encore une amende seulement, parce que le prévenu demeure à St-Eugène et doit voyager à Drummondville à chaque jour pour se rendre à l'usine ou au travail. La défense a également fait mention qu'il s'agissait pour le prévenu d'une première offense et qu'il n'avait alors pris qu'un verre et demi de vin. Le juge Roch Lefrançois a précisé qu'il n'était pas de l'avis des juges qui préconisaient la suspension seulement les fins de semaines et que d'ailleurs, ces jugements avaient été renversés en Cour d'Appel et a également précisé qu'il évitait de suspendre le permis pour une première infraction dans les cas où le conducteur gagne sa vie avec ce permis, soit les camionneurs, conducteurs de taxis ou autres du genre. M. Coust s'est donc vu condamner à une amende de \$50 et la Cour lui a interdit de conduire un véhicule pour une période de trois mois.

Plaidoyer changé: non culpabilité

DRUMMONDVILLE (AR) — Un comédiant accusé d'avoir vendu un succédané du beurre ne répondant pas aux normes du gouvernement, soit de la margarine dont la couleur n'était pas selon les prescriptions légales, a décidé de changer son plaidoyer lorsqu'il a connu le montant de l'amende minimum. C'est en effet en apprenant que l'amende minimale est de \$500 pour une première offense et de \$2,500 pour une deuxième infraction ou M. Pierre Pilon a décidé de plaider non coupable à l'accusation et de consulter un avocat avant de revenir devant la Cour le 15 mars pour y subir son procès.

Chicane de famille: \$50 d'amende

DRUMMONDVILLE (AR) — Un citoyen de Montréal qui était accusé d'avoir causé des dommages de \$300 à la maison ou habite son père à la suite d'une chicane de famille, a été condamné à \$50 d'amende après avoir remboursé les dommages. Il s'agit de Gustave Tessier qui a expliqué à la Cour qu'il avait tenté de régler un problème de famille avec sa soeur mais qu'il s'était alors chicane avec son père. Il a déclaré être alors sorti de la maison sans son manteau et après avoir ingurgité quatre bières, il y est revenu pour aller chercher son veston mais a trouvé la porte verrouillée. C'est alors qu'il aurait lancé un objet quelconque (il s'agit plus certain s'il s'agissait d'un bout de bois) dans la vitrine panoramique en plus de défoncer la porte et entrer dans la maison où une table de salon et une lampe auraient également été victimes de sa colère.

Trois jeunes accusés de vols d'autos

DRUMMONDVILLE (AR) — Trois jeunes hommes dont deux ont été libérés sur parole tandis que le troisième a dû verser un cautionnement pour retrouver sa liberté provisoire, ont été accusés hier à Drummondville de vols d'autos. Dans le premier cas, Jean-Pierre Desilets a plaidé non coupable et opté pour un procès devant juge et jury après avoir été accusé du vol de l'automobile de M. Yvan Boucher de Drummondville, représentant une valeur de \$200, vol qui aurait été commis le 30 janvier.

Arsène Bouchard a aussi plaidé non coupable à l'accusation de vol de l'automobile d'une valeur de \$300 appartenant à Fernand Sévigny, de Drummondville-Sud, le 5 février, et a aussi opté pour un procès devant juge et jury. Ces deux prévenus ont été libérés sur parole en attendant leur enquête préliminaire qui se déroulera le 16 mars.

Jean-Paul Aubin a pour sa part dû répondre de trois accusations de vols d'automobiles et a plaidé non coupable aux trois chefs.

Il s'agit du vol de l'automobile de M. Yvan Boucher valant \$200, le 30 janvier, de celle de Denis Parenteau de Drummondville, d'une valeur de \$500, survenu le 30 janvier également et finalement du vol de l'automobile de Martial Martel de Terrebonne, auto valant \$200 et qui a été volée le 30 janvier.



EN VISITE — Renée Claude était de passage à Drummondville hier et elle était l'invitée de Mlle Gisèle Plamondon lors de sa rencontre avec les journalistes locaux. Sur cette photo, de gauche à droite, M. Pierre Parent, de Les Productions Pierre, Renée Claude, Mlle Gisèle Plamondon, présidente de G. Plamondon Ltée, ainsi que M. Fernand Laroché, gérant de la même firme. (Photo La Tribune, Drummondville)

La grande dame de la chanson québécoise à Drummondville

DRUMMONDVILLE (AR) — Renée Claude, que plusieurs surnomment actuellement la grande dame de la chanson québécoise, était de passage à Drummondville hier où elle a rencontré les journalistes locaux en prévision du spectacle qu'elle doit présenter au Centre culturel mardi le 23 février.

Renée Claude était l'invitée de la maison Georges Plamondon Ltée, embouteilleuses Coca-Cola et de Pierre Parent, de Les Productions Pierre.

Renée Claude effectue actuellement une tournée de différentes villes du Québec et revient de la Gaspésie où elle s'est rendue au début de sa tournée après la représentation donnée il y a trois semaines à la Place des Arts de Montréal.

Sa programmation est axée sur la chanson canadienne et québécoise et ne comporte en tout que deux chansons françaises, toutes les autres étant typiquement des productions de chez nous.

Renée Claude est déjà venue à Drummondville il y a deux ans, alors qu'elle avait donné un spectacle en compagnie de Stéphane Venne lors d'une tournée des Centres culturels de la province de Québec.

Le prochain spectacle de Renée Claude qui sera présenté par Les Productions Pierre sera donné au Centre culturel de Drummondville, mardi le 23 février à 8h30 du soir.



C.A.I. — Le Club d'administration industrielle du Canada, section de Drummondville, lors de sa dernière réunion, a étudié les procédures décisionnelles en compagnie de M. Lucien Albert, diplômé de la faculté des sciences humaines de l'Université de Nantes, en France. Sur cette photo, de gauche à droite, nous pouvons reconnaître M. Jean-Paul Dumas, qui a présenté le conférencier, M. Lucien Albert, ainsi que M. Raymond Paul président du chapitre de Drummondville du Club d'administration industrielle. (Photo La Tribune, Drummondville)

Congrès régional des jeunes libéraux de sept comtés le 20

DRUMMONDVILLE (RG) — Le congrès régional de la Fédération des jeunes libéraux du Québec, regroupant des délégués de sept comtés, aura lieu le 20 février au motel Le Dauphin de Drummondville.

C'est ce qu'a annoncé le président de l'Association des jeunes libéraux du comté de Drummond, M. Guy Lussier, au cours d'une conférence d'information tenue au Drummond Bar-B-Q. Il semble que quelque 200 délégués seront présents venant des comtés de Drummond, Arthabaska, Bagot, Nicolet, Richelieu, St-Hyacinthe et Yamaska.

Mentionnons les ministres Pinard, également député du comté de Drummond à l'Assemblée nationale, Massé et Simard ainsi que les députés Cornélius de St-Hyacinthe, et Faucher, de Yamaska. Le but de cette rencontre est d'établir des contacts entre les jeunes libéraux à l'échelle régionale.

Le thème du congrès sera "L'avenir, c'est les jeunes", et les trois ateliers discuteront des thèmes suivants: Structure du parti libéral et réforme des cadres; les problèmes régionaux et la réforme électorale.

Le thème du congrès sera "L'avenir, c'est les jeunes", et les trois ateliers discuteront des thèmes suivants: Structure du parti libéral et réforme des cadres; les problèmes régionaux et la réforme électorale.

Voici d'ailleurs le programme de la journée. L'inscription aura tout d'abord lieu de midi à 14 heures tandis que le premier atelier se réunira à compter de midi, le second à compter de 12h, 45 p.m. et le troisième à 15h, 30 p.m. Il y aura ensuite élection de l'exécutif régional avec M. Pierre Bibeau, puis le président de la Fédération des jeunes libéraux du Québec, M. Jean Masson, prononcera quelques mots tandis que Me Bernard Pinard prononcera le discours de clôture du congrès.

Toutes les personnes intéressées, âgées de 14 à 30 ans inclusivement, sont invitées à participer au congrès. On sait que la F.I.L.Q. désire augmenter la participation des jeunes aux activités du parti car elle est consciente qu'ils ont des problèmes. Elle invite tout particulièrement les chômeurs à se joindre aux discussions.



CONGRES — L'Association des jeunes libéraux du comté de Drummond a annoncé la tenue d'un congrès régional regroupant des représentants de sept comtés qui se tiendra au motel Le Dauphin le 20 février. Dans l'ordre Guy Lussier, président, Jocelyne Proulx, secrétaire, Michel Lafrenière, et derrière Jean Pelletier et René Rainville, organisateurs techniques du congrès. (Photo La Tribune, Drummondville)



VISITE INTER-CLUBS — Un groupe de visiteurs a été accueilli à l'occasion d'un souper régulier chez les Optimistes de Princeville. Il s'agissait d'une délégation des Optimistes de Plessisville; pour ces derniers, c'était là une autre étape dans leur programme de visites inter-clubs pour la saison en cours. Sur la photo ci-dessus, de gauche à droite, MM. Gérard Lessard, directeur du Service des relations extérieures des Optimistes de Plessisville, Jean-Marie Gosselin, président ex-officio des Optimistes de Plessisville, qui dirigeait la délégation visiteuse, René Beauregard, président des Optimistes de Princeville et Emile Bélanger, l'un des directeurs des Optimistes de Plessisville. (Photo La Tribune)

Série de joutes importantes pour les équipes du collège

DRUMMONDVILLE, (JM) — Les équipes du collège de Drummondville qui font partie de l'association sportive intercollégiale de l'Est du Québec entreprennent cette semaine une série de joutes des plus importantes.

En effet, l'équipe féminine de ballon-panier sous la direction de l'excellent Gilles Goulet, pourrait bien s'assurer le

championnat de sa division en remportant ce soir une victoire sur les représentants du CEGEP de Trois-Rivières. Cette joute qui est prévue pour 19 heures sera présentée au gymnase de l'école Jean-Raimbault.

Une deuxième rencontre de ballon-panier sera présentée ce même soir, alors que l'équipe masculine du CEGEP local recevra la visite des représentants de Trois-Rivières à compter de 21 heures.

Au hand-ball
Au hand-ball, deux victoires éventuelles contre les équipes de Trois-Rivières permettraient aux protégés de l'instructeur André Lamy de terminer la saison régulière au premier rang, sur un pied d'égalité avec les Diables.

La joute de ce soir sera disputée à Trois-Rivières à compter de 20 heures et les joueurs du collège de Drummondville se sont bien préparés à cette joute et sont très confiants de remporter la victoire.

Au hockey, même si l'équipe du CEGEP de Drummondville se classe bon dernier, elle pourrait tout de même causer certaine surprise. Drummondville disputera ses deux prochaines joutes contre des équipes telles que Sherbrooke et Trois-Rivières et on sait que ces dernières formations ont besoin de victoires pour s'assurer une place dans les séries finales qui seront présentées à Québec le 27 février.

Inauguration de "Ciné-jours-cinq"

DRUMMONDVILLE, (RG) — La semaine du cinéma canadien "Ciné-jours-cinq" vient d'être inaugurée au centre culturel et se poursuivra jusqu'au 19 février avec la collaboration de l'Office national du film et le Service de la récréation de la cité de Drummondville. Au cours de la cérémonie de lancement, de nombreuses personnalités participèrent, dont Mme Monique Mercure, comédienne, MM. Alcide Dupuis, animateur de l'ONF, Gilbert Comtois, secrétaire à la Fédération des centres culturels du Québec, Michel Giroux, directeur adjoint au Bureau d'aménagement culturel région Mauricie-Bois-Francs et Michel Trudel, régisseur des arts à Drummondville.

La semaine se poursuit jusqu'à vendredi inclusivement alors que plus de 34 films canadiens seront présentés gratuitement au public. Les thèmes choisis seront "Art et Culture de notre temps pour mercredi, "L'homme en mouvement" qui aura trait aux sports jeudi, et "Jeunesse ad lib" le vendredi soir. Chacune des représentations débute à 20h. 30 p.m.

Au jeu de poches

DRUMMONDVILLE, (JM) — Irène Grondin s'est illustrée cette semaine dans la ligue du jeu de poches du centre récréatif St-Jean-Baptiste en réussissant un simple de 5,230 et un double de 9,730. Lucille Lamontagne y est allée pour sa part d'un carreau de 1,430.

Dans la section masculine, Yvan Dionne a réussi un double de 9,960 et un simple de 5,550 tandis que Gilles Cormier réussissait un carreau de 1,510.

Au classement individuel, c'est Gilles Caux qui domine avec une moyenne de 4,316 comparativement à 3,968 pour Yvon Smith. André Carrier suit au troisième rang avec une moyenne de 3,891 tandis que Clément Caux détient le quatrième échelon avec une moyenne de 3,849. Irène Grondin, Yvan Dionne, Michel Allie et Georges-Henri Joyal suivent avec des moyennes respectives de 3,813, 3,809, 3,800 et 3,796.

Deux formations sont sur un pied d'égalité au premier rang du classement des équipes avec des fiches identiques de 74 points. En effet, les formations des capitaines Yvon Richer et Maurice Fafard se partagent le premier rang tandis que l'équipe de Pierrette Jutras détient le deuxième rang avec 63 points.

Résultats dans la ligue Inter-Bagot

ACTON VALE, (DNC) — L'excellente tenue de Jacques Joyal qui a marqué trois filets a permis au club St-Marcel de vaincre St-Hugues 4-3 dans la ligue Inter-Bagot. Laurent Brouillard avait ouvert le pointage. Jean-Paul Chamberland a offert deux passes. Pour les perdants, Paul Rousseau a marqué un but et fourni deux aides tandis que Serge Bastien et Gilles Brodeur complétèrent le pointage.

Toujours dans la ligue Inter-Bagot, du président Jean-Pierre Jetté, Ste-Rosalie a vaincu Ste-Hélène 4-3. Roch Laflamme a dirigé l'attaque avec deux buts tandis que Jules Beaudoin et André Joyal complétèrent les autres; René Poiry a très bien joué avec trois passes. Pour les perdants, André Laferrrière, André Hébert et Edouard Dubé ont compté. Denis Monast gardait la cage des vainqueurs et Robert Forest celle des perdants.

Ste-Hélène l'emporte

Dans une autre joute, Ste-Hélène a vaincu St-Liboire 8-3. Christian Hébert a réussi le tour du chapeau en plus d'offrir une aide; les autres compteurs ont été André Hébert, un but et trois passes; Edouard Dubé, un but et 2 passes; Serge Legendre, un but; Jacques Lanoie et Claude Joubert un but chacun également; André Laferrrière et André Gagné y sont allés de trois aides chacun. Jacques Langelier, René Benoit et Gérard Paré ont marqué pour St-Liboire. Yves St-Onge (St-L.) et Robert Forest (St-H.) gardaient les buts.

Démission du directeur-général de la Régionale St-François

DRUMMONDVILLE (RG) — Le directeur général de la Commission scolaire régionale St-François, M. Louis-Philippe Bédard, a donné sa démission, hier soir au cours de l'assemblée régulière de la CSR.

L'annonce de cette démission a eu l'effet d'une bombe tard hier soir alors que M. Bédard a lu sa lettre de démission. C'est avec une émotion visible qu'il a déclaré qu'il ne renouvellerait pas son contrat d'engagement qui deviendrait échu le 30 juin 1971 et ce "pour des raisons personnelles".

M. Louis-Philippe Bédard était à l'emploi de la Régionale St-François depuis sa fondation, soit en 1964, alors qu'il assumait la direction générale des écoles. Il était arrivé à Drummondville en 1958, après avoir fondé le poste de directeur des écoles à la Commission scolaire d'Alma. Il a d'ailleurs assumé ce poste de directeur des écoles à la Commission scolaire de Drummondville de 1958 à 1964.

Le président de la Commission scolaire régionale, M. Gérard Bergeron, a d'ailleurs

mentionné qu'il remerciait sincèrement M. Bédard en son nom personnel et au nom de toute la Régionale pour son travail et son dévouement inlassables à la cause de l'éducation des enfants tout au long de sa présence à la Régionale St-François, soit depuis sept ans.

Par ailleurs, un autre commissaire fondateur de la Régionale, M. Robert Ouhmet, a souligné que M. Bédard était de l'équipe fondatrice et que son seul objectif tout au long de ces années de travail avait été de donner la meilleure édu-

tion possible aux étudiants de la Commission scolaire. Il a terminé en disant "Nous avons eu la chance de travailler avec une personne distinguée et intégrée et nous lui souhaitons bonne chance et bonne santé."

Finalement, le commissaire François Marquis, qui a collaboré avec le directeur-général démissionnaire depuis 1958 a souligné que son sens de l'humour l'avait aidé à passer au travers de plusieurs épreuves. Il a finalement ajouté que M. Bédard demeurerait dans la mémoire des Drummondvillois

"un grand monsieur" dont l'influence se perpétuera encore longtemps.

VOUS ETES GAGNANT!

Consultez nos pages d'Annonces Classées chaque jour!

futurs mariés... ne rêvez plus!

La Grange à Pierre

VOUS PRÉSENTE

9 AMEUBLEMENTS

dans un décor réaliste, tel que vous les verriez chez-vous!

27 PIÈCES MEUBLÉES!



oui!... à la Grange à Pierre, les futurs mariés n'ont plus à rêver, puisqu'en quelques minutes, ils peuvent voir 27 pièces meublées avec goût... voir leurs désirs comblés!

NE TARDEZ PAS A NOUS VISITER ET VOIR NOTRE CHOIX COMPLET DE MEUBLES DE STYLE...
• moderne
• canadien
• colonial
• espagnol

INTÉRÊT LE PLUS BAS EN VILLE
AUCUN COMPTANT REQUIS
LIVRAISON PAR TOUTE LA PROVINCE
MISE DE CÔTE ET ASSURANCES GRATUITES

attention, fiancés de Noël et du nouvel an...
C'EST GRATUIT!

NOUS VOUS DONNERONS UN MAGNIFIQUE FAUTEUIL INCLINABLE ET BERÇANT A TOUS CEUX QUI ACHÈTERONT UN DES DEUX AMEUBLEMENTS LES PLUS POPULAIRES DE NOTRE SÉLECTION



gratuit...

- ENTREPOSAGE
- LIVRAISON
- INSTALLATION

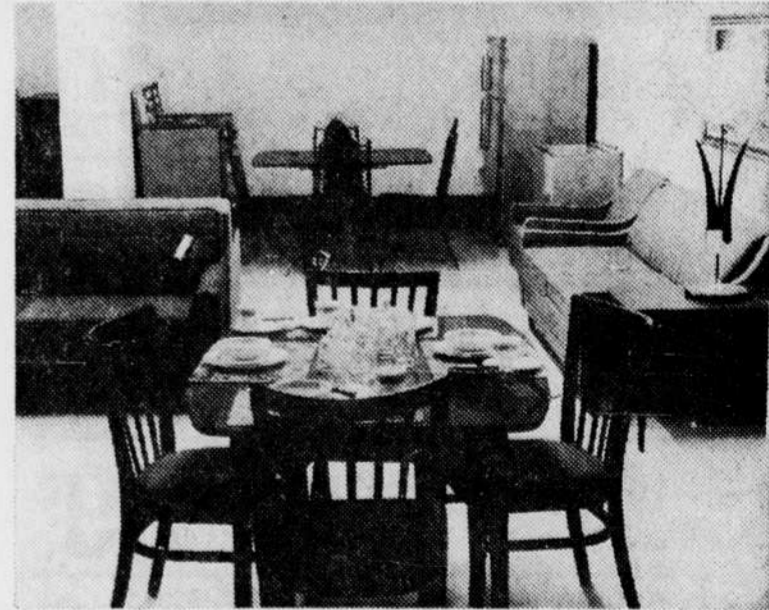
FAUTEUIL GRATUIT

JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER

NOTRE GARANTIE

- UNE TRANSACTION JUSTE ET HONNÊTE
- UNE LIVRAISON EXACTE DES MEUBLES QUE VOUS AVEZ CHOISIS
- DES MEUBLES LIVRÉS, DÉBALLÉS, INSTALLÉS, EN PARFAIT ÉTAT
- AUCUN FRAIS DE SERVICE SUR LES MEUBLES ET APPAREILS ÉLECTRIQUES DURANT UN AN
LES PRIX FIXÉS AU MOMENT DE L'ACHAT SONT GARANTIS, MÊME S'IL Y A MAJORATION DES PRIX DES MANUFACTURIERS. CETTE GARANTIE DES PRIX EST VALABLE POUR UN AN.

AUCUN INTÉRÊT CHARGÉ DURANT TOUTE LA PÉRIODE DE MISE DE CÔTÉ!



MÉNAGES 3 PIÈCES
\$199. à \$2,300.

CHAQUE \$5.00 D'ACHAT VOUS DONNE DROIT AU TIRAGE DE \$5,000. EN COOPÉRATION AVEC LE POSTE DE RADIO CURS!

La Grange à Pierre
LTDÉE

2 milles de Sherbrooke sur le boulevard Bourque

Les plus grands détaillants de meubles de l'Estrie

UN DENTIER plus sûr à tout moment

Ne craignez plus de voir votre dentier se relâcher ou tomber au mauvais moment. Pour plus de sûreté et de confort, saupoudrez vos prothèses d'un peu de cette fameuse poudre adhésive pour dentiers FASTEETH, qui maintient les dentiers fermement plus longtemps. Vous mangerez plus facilement. Etant alcaline, FASTEETH n'agit pas sous les appareils. Nul effet gazeux, sirupeux ou pâteux. La santé est un dentier bien assuré. Voyez votre dentiste régulièrement, et procurez-vous votre FASTEETH à tous les rayons de pharmacie.

MECANICIEN DEMANDE

Avec expérience en "Diesel". De préférence connaissant en mécanique de tracteur de ferme.

Postez votre curriculum vitae à

Casier 60, La Tribune

PROBLÈMES D'IMPÔT?

avez-vous des questions à poser au moment de remplir votre déclaration d'impôt?

Si vous n'avez pas le renseignement que vous désirez dans votre Guide de l'impôt, adressez-vous:

EDIFICE FEDERAL,
161, rue St-Jean,
Drummondville, Qué.
Tél.: 472-1671

Heures: 1:00 - 9:00 p.m.
jeudi 18 février
jeudi 25 février
jeudi 4 mars

Nous sommes là pour vous aider. Les conseils des employés du Revenu National, Impôt sont gratuits et confidentiels.

REVENU NATIONAL, IMPÔT
NATIONAL REVENUE, TAXATION



En quelques lignes

VICTORIAVILLE — Marcel Dumont aurait laissé échappé 1.500 gallons d'huile, par négligence, du camion-citerne qu'il conduit pour la compagnie Gulf... Il s'est hâté et d'une "botte" légère, il est parvenu à limiter les dégâts... Heureusement qu'il est vite...

Le vendeur Augustin Beauvage serait parvenu à vendre à Roch Plante un gilet dans lequel ce dernier a été incapable de se glisser... ses puissants muscles l'en empêchaient...

A ceux qui se demandent pourquoi Jean-Paul Provencher ne parle que très rarement, on pense qu'il se souvient du proverbe arabe qui dit: "Ouvre la bouche pour parler seulement quand tu es certain que ce que tu vas dire est plus beau que le silence"...

On nous rapporte que l'avocat Jean-Louis "Onassis" Provencher vient de faire un nouveau voyage de noces dans la métropole en compagnie de sa charmante épouse...

Nos meilleurs vœux à M. Roch Plante qui vieillira d'un an le 22 février...

Le Café-Rencontre étudiant sera inauguré de façon officielle cet après-midi à 4h.45 au local des Chevaliers de Colomb, rue St-Augustin, à Victoriaville...

Les Optimistes viennent de tenir une visite inter-clubs à Grand-Mère, leur club parrain... Pour leur part, les Optimistes tenaient hier soir un souper présidé par Jean Roux...

Le groupe Eihda de l'école des infirmières de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska présentera les 27-28 février à l'auditorium du CEGEP de Victoriaville une comédie en deux actes de l'écrivain Roger Dumas, "Les Comédiens"... Des billets sont mis à la disposition du public aux endroits suivants: CEGEP de Victoriaville auprès de Paul Bédard, et à l'école des infirmières...

La Société canadienne de la Croix-Rouge et M. Louis Leprohon, directeur régional remercient tous ceux qui ont permis le succès remporté lors de la dernière clinique de sang Optimiste...

Le programme aujourd'hui au Centre Jean Béliveau: 11h.30 à 1h.30, CEGEP; 4h.30 à 5h.30, Atome classe C; 5h.30, jeunesse; 7h.15, pratique junior "B"; 8h.30, Ligue inter-cités du CEGEP, Sherbrooke vs Victoriaville...

L'installation des officiers de la Légion royale canadienne se fera ce soir des 8 heures, au local de la rue Ste-Marie, suivant le rituel militaire... M. Fidel-E. Alain présidera cette cérémonie...

Lors du dernier souper Richelieu, le ministre de l'Éducation, M. Guy St-Pierre, fut présenté par M. Armand St-Pierre, son père, et remercié par M. Denis St-Pierre, son frère.

La ville de Victoriaville participera-t-elle à la grande fête du 24 mars prochain au Forum de Montréal en l'honneur de l'un des siens, le célèbre Jean Béliveau. Hier, on parlait de la formation d'un comité pour Jean Béliveau...

Des cours de conduite préventive débiteront demain à l'école de St-Valère. Ces cours sont sous la responsabilité de la Jeune chambre de Victoriaville. Ils auront lieu le jeudi soir.

Chronique étudiante

VICTORIAVILLE — Le magnifique succès remporté lors de la clinique de sang du CEGEP (318 bouteilles avec un objectif de 150) est dû en grande partie à Mme Lucienne Pard et les étudiants des techniques infirmières... Les étudiants de l'École du meuble et ceux du Secondaire V se sont joints à ceux du CEGEP lors de cette journée...

Une exposition de volumes se tenait hier, dans le hall d'entrée du CEGEP... Des volumes de physique, géographie, histoire et mathématiques étaient exposés...

Ce midi, à la salle Jean Ho, à 12h.30, des représentants des divers modules et facultés de l'Université du Québec à Trois-Rivières ont rencontré les étudiants du CEGEP pour répondre à leurs questions...

La bibliothèque possède maintenant un appareil à photocopie... Les étudiants qui le désirent pourront utiliser cet appareil à raison de 10 sous la copie...

M. Denis Jutras sera au local 251 les lundis et mardis de chaque semaine... Les étudiants qui désirent une rencontre avec M. Jutras voudront bien prendre rendez-vous au local 247...

Les étudiants du CEGEP I et ceux qui ne compléteront pas leur diplôme d'études collégiales cette année n'ont pas à s'inscrire au CEGEP avant le 1er mars... Pour eux, l'inscription officielle aura lieu du 10 au 30 juin...

Les étudiants du CEGEP auront jusqu'au 19 février pour postuler un emploi d'été à la Fonction publique du Canada... On peut s'inscrire au 117 Notre-Dame est, à Victoriaville... 868.000 noms sont déjà enregistrés...

Le festival étudiant du CEGEP se poursuit... La participation des étudiants est de nature à assurer le succès de ce festival...

Explorateur au Cercle social et culturel

PRINCEVILLE, (GAB) — Le Cercle social et culturel de Princeville a reçu un explorateur français, parachutiste et plongeur, comme conférencier à une manifestation mixte à l'occasion de la St-Valentin. C'est la présidente du mouvement, Mme Madeleine Crête, qui a présenté la personnalité invitée soit M. Jean Poirrel. Ce dernier a expliqué comment il avait découvert puis exploré la rivière Nahanni, important cours d'eau qui coule dans l'extrémité nord-ouest du Canada. M. Poirrel a complété ses explications par la projection de deux films, dont l'un en premier, sur la région concernée.

Des découvertes
Le conférencier a fait remarquer à son auditoire qu'il s'était fait conduire en avion jusqu'à la source de la Nahanni et qu'il s'était fait parachuter à l'endroit choisi pour le commencement de son exploration.

3,600 contribuables appelés à se prononcer sur le projet de loisirs

VICTORIAVILLE, (JR) — C'est aujourd'hui que les 3.600 électeurs-proprétaires de Victoriaville se prononceront sur le règlement 312 n.s. pour fin d'aménagement de loisirs dans les différents parcs de cette ville. Le montant du règlement d'emprunt contesté par 57 propriétaires est de l'ordre de \$195.000.

Les propriétaires pourront se présenter dans la grande salle de l'hôtel de ville de 9 heures à 2 heures pour voter. Ce règlement est le sujet de conversation dans la ville rei-

ne des Bois-Francs depuis 3 semaines et il suscite beaucoup d'intérêt dans la population.

Le règlement 312 n.s., prévoit l'éclairage d'un terrain de baseball dans le parc Bois-Francs au coût de \$33.000, de l'éclairage d'un terrain de balle-molle au parc Amitté pour un montant de \$17.000. L'aménagement de tennis dans les parcs Amitté et de la Joie pour un montant global de \$60.000. De plus le règlement prévoit l'aménagement d'un terrain de baseball et d'un terrain de balle-

molle dans le parc Amitté pour une somme de \$30.500 et de deux jeux de fers et de gallets dans ce même parc qui totalisent environ \$5.000.

De plus, on prévoit des travaux au parc Des Forges et sur la Terre des jeunes pour une somme d'environ \$18.500.

Les propriétaires auront donc à décider aujourd'hui si oui ou non ils sont en faveur de ce développement de loisirs qui complèterait les aménagements dans les trois parcs de Victoriaville.



PERSONNALITES — De nombreuses personnalités ont assisté lundi soir au souper du club Richelieu de Victoriaville à Princeville. La photo nous fait voir le ministre de l'Éducation, M. Guy St-Pierre, en grande discussion avec le maire de Victoriaville, M. Denis St-Pierre, et le ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé. (Photo La Tribune, Victoriaville)

Camp au local scout pour les guides

VICTORIAVILLE, (ML) — Un groupe de 35 guides de Victoriaville et Arthabaska viennent de participer à un camp au local scout de Warwick.

Le thème de ce camp était "la promesse guide". Il était une préparation à une céré-

monie au cours de laquelle 24 guides prononcèrent leur promesse le 20 février.

Le camp avait été placé sous la direction de Mlle Liliane Allard et a comporté entre autres activités, un audio-visuel, une excursion, une veillée de prières pour préparer la promesse et la réalisation d'un photo-montage.

La cérémonie au cours de laquelle 24 guides prononcèrent leur promesse aura lieu samedi soir au jardin d'enfants, rue Monfette.



GUIDES — Plus de 20 guides viennent de se réunir afin de préparer une promesse qui aura lieu le 20 février. Sur la photo quelques participantes préparent un photo-montage. (Photo La Tribune)

4% des jeunes classés comme exceptionnels

PLESSISVILLE, (GAB) — "L'homme est fier de son intelligence; il ne la choisit pas mais il doit l'épanouir". C'est ce qu'a déclaré aux Filles d'Isabelle de Plessisville M. Léopold Corriveau qui a prononcé la causerie au programme d'une activité régulière du cercle. M. Corriveau est de Thetford; il représente le comté de Frontenac à la Chambre des communes mais c'est à titre de président de la Commission scolaire de sa ville qu'il avait été invité à parler chez les Filles d'Isabelle de Plessisville. M. Corriveau a entretenu son auditoire sur l'enfance exceptionnelle.

Le 4% des jeunes du Canada, avec proportion égale pour le Québec, étaient classés comme exceptionnels; ce pourcentage comprend les sur-doués ainsi que les sous-doués appartenant à toutes les couches de la société. Les sur-doués ont tendance à s'ennuyer, à perdre leur temps et à devenir paresseux alors que les sous-doués se sentent inférieurs et sont portés à se décourager, a dit le conférencier.

Le député
Durant la période de questions qui a suivi l'exposé de M. Léopold Corriveau, quelques-unes de ces questions ont naturellement porté sur la politique. Le député de Frontenac a souligné qu'il venait de faire une tournée dans l'Ouest canadien, accompagnant ainsi le ministre de l'Agriculture. A une remarque qui lui était faite à l'effet que l'on devrait distribuer les surplus de lait et de miel du Canada aux populations souffrant de faim dans des pays en voie de développement, M. Corriveau a répondu qu'une telle initiative était difficile à réaliser. "Des mesures spéciales devraient être prises si l'on donnait suite à un tel projet car, dans la plupart des cas, ces populations qui reçoivent de la nourriture de l'extérieur croient qu'elle est empoisonnée et la laissent se perdre ou la détruisent..." a-t-il dit.

Prochaines activités
La régente des Filles d'Isabelle de Plessisville, Mme Berthe Dumas, a invité les membres à recruter des candidates en vue de la prochaine initiation. Cette manifestation est prévue pour le dimanche 21 mars. Le programme de l'initiation est en préparation et des responsabilités seront bientôt attribuées pour cette journée d'accueil aux nouvelles. L'initiation est une autre activité annuelle qui est toujours couronnée de succès chez les Filles d'Isabelle de Plessisville.

Dans un autre domaine, M. l'abbé Charles Cloutier a annoncé qu'une grande retraite se préparait pour mars à Plessisville. Des comités sont au travail depuis un certain temps déjà pour déterminer tous les points de cette importante manifestation religieuse qui s'étendra sur une période de trois semaines. Il a invité les Filles d'Isabelle à donner l'exemple par leur participation et, également, à se faire les propagandistes auprès de toute la population.

Tournée du maire

Le maire de la ville de Victoriaville, M. Denis St-Pierre, a rencontré les différents groupements de la ville au cours des trois dernières semaines pour tenter de faire com-

La naissance de maisons du chômeur plaît aux péquistes

VICTORIAVILLE, (ML) — Le parti québécois du comté d'Arthabaska se réjouit de la naissance, un peu partout dans le Québec, de maisons du chômeur et se dit prêt à appuyer une telle initiative chez les chômeurs du comté si ceux-ci le veulent bien.

On se souvient qu'un groupe de chômeurs de Victoriaville et d'une récente assemblée. De plus, les péquistes du comté appuient tous les groupements, organismes et individus élaborés auparavant par l'assemblée générale de ses membres du comté.

En même temps, le PQ-Arthabaska s'élève contre la position prise par M. Bourassa à la conférence constitutionnelle "où il a délaissé les droits acquis du Québec et son droit à l'autodétermination pour un plat de lentilles. Il n'aura d'ailleurs pas ce plat de lentilles puisque M. Trudeau a bien dit que le gouvernement fédéral gardait le droit de remettre directement aux individus les prestations de sécurité sociale." M. Bourassa revient donc d'Ottawa comme MM. Johnson, Bertrand et Lesage, les mains vides.

Le PQ-Arthabaska choisit ses délégués

VICTORIAVILLE, (ML) — La section Arthabaska du parti québécois a choisi les 14 délégués qui la représenteront lors du congrès provincial de ce parti, à Québec, du 26 au 28 février.

Ces délégués ont déjà participé à un congrès régional à Trois-Rivières en novembre où ils ont défendu 20 résolutions élaborées auparavant par l'assemblée générale de ses membres du comté.

Nouvelles brèves

Me Crochétière conférencier au Kiwanis

VICTORIAVILLE, (ML) — Me René Crochétière, président de la Chambre de commerce de Victoriaville, substitut du procureur général dans le district judiciaire d'Arthabaska et secrétaire du barreau sera le prochain conférencier devant le club Kiwanis local.

Cette rencontre aura lieu demain soir, à compter de 6h.15 au manoir Victoria. On se souvient que Me Crochétière devait être conférencier devant le club Kiwanis le 10 février mais il en avait été empêché.

De plus, les membres Kiwanis préparent une visite inter-clubs qui les conduira à Thetford Mines. Dans l'après-midi, il y aura visite de la mine, suivie d'un souper et d'une soirée dansante.

Le club Kiwanis local aura maintenant son bulletin hebdomadaire. Roger Lagacé a accepté la tâche de la rédaction de ce bulletin. On est à la recherche d'un nom pour ce nouveau-né. On a déjà suggéré le Ki-Dam, L'Étape, etc.

Championnat pour le club Godbout Auto

VICTORIAVILLE, (JR) — Le club Godbout Auto a remporté le championnat de la saison régulière de la section A de la ligue Commerciale Molson de Victoriaville. Le club du pilote Réal Perreault totalise 18 points, deux de plus que le Carignan Texaco. Le Demers et Hamel et le Guy St-Pierre Auto ont terminé avec le même nombre de points, soit 13, mais le Demers et Hamel passe au troisième rang en raison du nombre de buts qu'il a marqués par rapport au Guy St-Pierre Auto.

Lundi soir, le Guy St-Pierre a défait le Godbout 8-5. Les marqueurs des gagnants ont été René Plourde avec le truc du chapeau, Michel Perreault et Denis Bernier avec deux buts chacun et Denis Mailhot. Pour le Godbout Auto, Pierre Bellemare y allait de trois buts et Michel Blouin de deux.

Dans la seconde joute au programme du circuit Raymond Vaillancourt, le Demers et Hamel a disposé du Carignan Texaco par le pointage de 6-1. Jacques Dumont et Gaëtan Moreau ont dirigé l'attaque du club de Gilles Gagné avec une paire de buts chacun tandis que Gérard Garneau et Paul-Emile Gosselin complétaient le pointage. L'unique point du Carignan Texaco a été réussi par Réjean Longchamps.

Slalom gagné par l'équipe Lareau-Girard

VICTORIAVILLE, (JR) — Marcelle Lareau et Jeanne d'Arc Girard ont remporté le dernier slalom au club de ski Victoria. Cette compétition compte pour la conquête de la coupe Victoria. Dans les deux classes féminines, ces deux skieuses dominent le classement général.

Chez les hommes, dans la classe de 26 ans et plus, Bertrand Poudrier a triomphé et domine le classement général avec 140 points. Dans le secteur 17 à 25 ans, Paul Auger a terminé au premier du slalom de samedi mais Guy Couture est au premier rang du classement avec 135 points. Enfin, dans la classe 12 à 16 ans, Jean-Luc Poirier a triomphé au slalom mais il doit concéder le premier du classement général à Pierre Huard.

Jeune homme disparu depuis samedi

VICTORIAVILLE — On est sans nouvelles depuis samedi de M. Réal Blais, 20 ans, du 110 Notre-Dame Est. Alors qu'il a été vu la dernière fois, le jeune homme portait un veston brun, un pantalon vert rayé, des bottillons noirs et une chemise blanche.

On demande à M. Blais de communiquer avec ses parents ou à toute autre personne de renseigner les autorités sur ce qu'ils connaissent des allées et venues de ce jeune homme, depuis sa disparition.

Chronique municipale

LAC-MEGANTIC, (GD) — Les représentants du conseil de ville et ceux de l'Association locale des Policiers se rencontreront le 4 mars afin de discuter des modalités de renouvellement du contrat de travail des policiers municipaux. On sait que la convention collective liant la ville à ses policiers a pris fin le 31 décembre 1970.

Les autorités municipales ont accordé leur entier appui à une requête soumise au ministre provincial de la Voirie par le conseil municipal de Ste-Cécile en vue d'obtenir la réfection des rangs 10 et 11 de cette municipalité.

Il a été convenu de retenir, en considération d'un montant de \$150 par semaine, les services de M. Grégoire Robert, mécanicien et opérateur de machinerie lourde, pour les besoins de l'entretien d'hiver des rues et de la machinerie qui est affectée à cette tâche. L'engagement de M. Robert prendra fin vers le 15 avril.

**Paul Rose représenté
par Robert Lemieux
mais toujours
absent du procès**

Par BERNARD RACINE
MONTREAL (PC) — Me Robert Lemieux a obtenu mardi la permission de prendre la défense de Paul Rose, mais le juge Marcel Nichols lui a refusé la permission de faire comparaître l'accusé pour discuter des termes du mandat de son avocat.

Me Lemieux avait été libéré lundi sous cautionnement et il s'est présenté dès mardi matin en Cour du banc de la reine ou l'ancien enseignant subit son procès pour le meurtre du ministre du Travail, Pierre Laporte. A la demande de Me Lemieux, le juge a ajourné la séance afin de permettre à l'avocat de s'entretenir avec son client.

A la reprise de la séance après le dîner, Me Lemieux n'a cependant pas réussi à obtenir que le juge permette à Rose de comparaître pour expliquer le mandat de son avocat. Me Lemieux a expliqué que son client et lui avaient discuté ensemble mais qu'ils ne s'étaient pas entendus sur tous les points.

"Je garantis, autant que faire se peut, qu'il n'y aura pas d'échange acerbe," et que les représentations seront faites suivant le décorum, a-t-il vainement plaidé devant le juge.

D'après le juge Nichols, la question du mandat de Me Lemieux n'est pas conditionnelle. Il existe au dossier un écrit de Rose qui donne à Me Lemieux le mandat de prendre sa défense. Ou bien l'accusé donne à Me Lemieux le mandat d'agir comme avocat, ou il lui donne le mandat d'agir comme avocat conseil et l'accusé doit se défendre personnellement.

"Je ne vois pas quelles représentations on peut me faire là-dessus", a dit le juge.

Autorité

"Ce n'est pas que je ne veuille pas me rendre à cette demande, mais je veux conserver au tribunal l'autorité dont il a besoin pour traverser un procès comme celui-ci."

"Je me demande en vertu de quel principe je dois discuter avec l'accusé de votre mandat," a-t-il dit à Me Lemieux.

**"Quelqu'un me doit
quatre mois de ma
vie" (Chartrand)**

MONTREAL (PC) — "Quelqu'un me doit quatre mois de ma vie", a déclaré mardi le chef syndical Michel Chartrand à sa sortie de prison, après avoir déposé un cautionnement de \$200.

Au cours d'une conférence de presse improvisée à laquelle assistaient une cinquantaine de journalistes et de photographes, le président du Conseil central de la Confédération des syndicats nationaux a soutenu que le gouvernement avait outrepassé ses prérogatives durant la crise d'octobre qu'il avait supplanté le pouvoir judiciaire.

"Un pays qui emprisonne des artistes, tel le poète Gaston Miron, ça ressemble drôlement à la Grèce des colonels et à l'Espagne de Franco", a-t-il affirmé.

Il a d'autre part approuvé l'attitude des dirigeants de la CSN lors de la récente occupation des bureaux de la centrale par les "gars de Lapalme". "Ça prouve, a-t-il souligné, que les travailleurs ne sont pas les robots que le gouvernement voudrait qu'ils soient."

C'est le juge Lucien Tremblay qui a permis au chef syndical de retrouver sa liberté sous un cautionnement de \$200, en attendant que la Cour d'appel se prononce sur sa condamnation à un an d'emprisonnement pour outrage au tribunal.



Michel Chartrand voit le soleil après quatre mois de prison. (Téléphoto PC)

Gailuron
LE BON PAIN
DE CHEZ NOUS...
"Ça c'est bon!"
C'est de la boulangerie
Larochelle
1580, King O. 569-2917, Sherbrooke

LA TRIBUNE

LE QUOTIDIEN
DE LA REGION DES
BOIS FRANCS

61e ANNEE — No 307

SHERBROOKE, MERCREDI, 17 FEVRIER 1971

★ ★ ★ ★ 10 CENTS

Un délai fixé aux enseignants

MONTREAL (PC) — Si les enseignants ne mettent pas fin à leurs grèves tournantes d'ici jeudi soir, le gouvernement provincial pourrait les contraindre à reprendre le travail, a indiqué mardi M. Guy Saint-Pierre, ministre de l'Éducation.

Il n'a pas précisé les moyens qu'entendraient prendre les autorités, mais un porte-parole gouvernemental a affirmé que le ministre était prêt à recourir, au besoin, à une injonction.

M. Saint-Pierre, qui s'adressait aux membres de la Chambre de commerce de Montréal, a par ailleurs déclaré: "Si certains veulent établir la preuve pour déterminer qui aura le dernier mot, je peux leur assurer à l'avance que je n'ai pas froid aux yeux et que je ne céderai pas sur les principes fondamentaux."

Notant que le conflit de la déclassification portait sur une somme de moins de \$200,000, le ministre a souligné qu'il avait pourtant donné lieu à "des débrayages qui équivalent, pour la province, à une perte de \$50 millions au bas mot".

55 millions

Chaque arrêt de travail d'une journée dans le système d'éducation signi-

NOUVELLES BREVES

**Colonel américain
condamné aux travaux
forcés pour de la mari**

SAIGON (AFP) — Un tribunal militaire américain, siégeant à la base aérienne de Tan Son Nhut, à Saigon, a condamné mardi un colonel américain à trois ans de travaux forcés et à \$15,000 d'amende pour possession, usage et trafic de drogue marijuana.

Le colonel Gerald W. Kehrl, 28 ans de service, avait été arrêté en flagrant délit au club des officiers sud-vietnamiens de la base de Tan Son Nhut, le 20 novembre dernier, au moment où un de ses fournisseurs lui remettait un paquet de cigarettes de marijuana.

Agé de 46 ans, le colonel Kehrl est le militaire américain le plus haut gradé qui ait été jugé et condamné au Sud-Vietnam pour ce délit. Il commandait les services de transport militaire de la base aérienne lorsqu'il fut arrêté et mis en liberté provisoire jusqu'à son procès. Le tribunal militaire était composé de deux généraux de brigade et de sept colonels.

Queen Elizabeth en panne

MIAMI (AFP) — Aucune des chaudières de l'ancien paquebot Queen Elizabeth ne fonctionne, a déclaré dans la nuit de lundi à mardi un porte-parole du service des garde-côtes à Miami.

Le navire, qui avait quitté Port Everglades la semaine dernière après avoir passé 26 mois dans ce port de Floride, était en route pour Hong Kong, où il doit être transformé en université flottante.

L'ancien paquebot se trouve entre Cuba et Haïti. Un remorqueur se porte à son aide. Selon les dernières informations, il n'est toutefois en aucun danger.

"Je ne sais pas ce qu'ils en feront", a répondu le porte-parole des garde-côtes lorsqu'on lui a demandé où le remorqueur conduira le navire.

298 maisons dangereuses

LOS ANGELES (AFP) — Deux cent quatre-vingt-dix-huit maisons et immeubles comprenant au total 1,017 résidences ou appartements ont été déclarés dangereux, lundi, dans la région de Los Angeles, à la suite du tremblement de terre de la semaine dernière.

Leurs occupants ont dû évacuer les lieux et être hébergés dans des hôtels ou chez des amis.

La Croix-Rouge a organisé un service de secours.

Duel meurtrier

BOGOTA (AFP) — Deux trafiquants d'émeraude ont semé la panique, dans la nuit de lundi à mardi, dans le centre de Bogota en se livrant à un duel qui leur a coûté la vie et qui a fait huit blessés parmi les passants, dont un est dans un état grave.

Le "duel" s'est déroulé dans l'une des artères les plus fréquentées de la capitale colombienne. Les autorités ont trouvé sur le corps des deux trafiquants quatre pistolets ainsi que de nombreux projectiles.

Ces derniers mois, les affrontements entre trafiquants d'émeraude ont fait une dizaine de morts à Bogota.

fié la perte nette de \$5 millions, a-t-il précisé, ajoutant: "Chaque arrêt entraîne une perte de fonds publics et retarde l'échéance de nombreux projets. Voilà ce que nous ne pourrions plus permettre à titre d'administrateurs publics."

D'autre part, M. Saint-Pierre a déploré le "manque de motivation d'une grande partie des enseignants ayant dé-

missionné, capitulé devant une génération nouvelle et différente ou obéissant au seul moteur de l'intérêt pécuniaire".

Pendant ce temps, les négociations entre les parties patronale et syndicale demeuraient dans l'impasse, à Québec, le gouvernement ayant refusé de continuer les pourparlers tant que les débrayages d'instituteurs n'auraient pas cessé. La Corporation des enseignants

du Québec devait tenir une réunion d'urgence mardi soir pour faire le point sur la situation.

A Montréal

A Montréal, quelque 1,600 enseignants étaient en journée d'étude, hier, et 55 écoles ont fermé leurs portes à plus de 50,000 élèves.

Carnaval... Mardi gras...



Le carnaval bat son plein à Québec. Ces deux Montréalais profitent de leur passage dans la Vieille capitale pour "chevaucher" les monuments de glace de la petite rue Ste-Thérèse. Les festivités se poursuivront jusqu'au 23 février. (Téléphoto PC)

En vue de combattre le chômage

Pas de rencontre entre le fédéral et les maires

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Trudeau, a rejeté hier une suggestion de l'Opposition visant à convoquer une réunion entre le gouvernement fédéral et les maires des villes les plus importantes du pays pour étudier les moyens de combattre le chômage.

Cette suggestion ne lui a pas semblé très "constructive". Cette question, a-t-il expliqué, vient d'être abordée avec les gouvernements provinciaux, sous la juridiction des quels se trouvent les administrations municipales.

C'est le chef conservateur, M. Robert Stanfield, qui avait suggéré aux Communes que se tiennent des pourparlers groupant les représentants des trois niveaux gouvernementaux pour régler les difficultés auxquelles se butent les administrations municipales dans leurs programmes de travaux publics.

Le chef Tory a demandé au ministre des Transports, M. Don Jamieson, s'il était prêt à aider à la réalisation du projet de développement du métro du centre-ville de Toronto.

Le ministre lui a répondu que son ministère était prêt à accorder à Toronto sa pleine coopération, mais à la condition que les deux compagnies ferroviaires impliquées dans ce projet en-

viennent à une entente sur la façon de procéder.

Un autre conservateur, M. Perry Ryan, député de Toronto-Spadina, a demandé que soient remis en vigueur les programmes fédéraux de travaux publics ce à quoi le premier ministre s'est opposé, en faisant remarquer que ces mesures d'aide aux municipalités avaient été remplacées depuis quelques

années par d'autres sortes d'ententes.

Pourquoi alors ne pas remplacer les prêts aux municipalités par des subventions fédérales ou des programmes à frais partagés? a demandé M. Ryan.

Cette suggestion a également été écartée par M. Trudeau qui juge qu'une telle décision entraînerait inévitablement des hausses de taxes à travers le pays.

Les pairs de Manson "libérés" après 7 mois

LOS ANGELES (AFP) — Les jurés qui doivent décider de la vie ou de la mort de Charles Manson et de ses trois co-accusés ont été autorisés mardi, par le juge à regagner leur domicile, après avoir vécu sept mois en recluse. C'est probablement la première fois qu'un tel cas se produit dans les annales judiciaires de la Californie.

Le juge a pris cette décision après qu'un des jurés ait demandé à être remplacé pour des raisons personnelles. Une suppléante, Mme Victoria Kampman, a été appelée pour prêter serment et, se dirigeant ensuite vers son nouveau siège de juré, elle s'est évanouie.

Le procès est suspendu jusqu'à jeudi pour permettre aux jurés de déménager de l'hôtel où depuis sept mois ils étaient enfermés. Le juge leur a recommandé de ne pas accorder d'interviews à des journalistes, de ne pas se rendre à la villa Polanski où a été assassinée l'actrice Sharon Tate et de ne rien lire ou regarder ce qui pouvait avoir trait à l'affaire.

Les avocats de la défense se sont opposés à cette décision en arguant que les jurés pourraient ainsi être influencés, mais ils n'ont pas obtenu gain de cause.

Entente entre la CSN et les gars de Lapalme

MONTREAL (PC) — Les employés de la société Lapalme ont mis fin, hier matin, à l'occupation des bureaux de la Confédération des syndicats nationaux. Des porte-parole des deux parties ont expliqué qu'une entente était intervenue mais ils n'en ont pas dévoilé la teneur.

M. Pepin, président de la CSN, a annoncé que l'exécutif se lançait "avec plus d'ardeur que jamais" dans la recherche d'une solution à l'affaire Lapalme. Dans un premier temps, il

compte rencontrer le premier ministre Trudeau, qui n'a pas encore répondu à sa demande d'entrevue.

Jusqu'ici, le bureau du premier ministre fédéral n'a envoyé à la CSN qu'un simple accusé de réception.

M. Pepin affirme dans un communiqué que le conflit de Lapalme repose sur ce qui semble être une politique systématique d'opposition à la CSN de la part des hauts fonctionnaires fédéraux.

**Trudeau se défend
d'avoir dit des
obscénités à
un député**

Par Germain DION

OTTAWA (PC) — L'Opposition aux Communes devrait s'appliquer à ne pas "lire le mouvement de mes lèvres" et à discipliner elle-même ses critiques envers le gouvernement, a déclaré mardi le premier ministre M. Trudeau, alors qu'il était à nouveau pris à partie pour son langage.

M. Trudeau a fait ces observations à l'extérieur des Communes, après que l'Opposition eut cru discerner dans un mime de dérision adressé à l'un de ses députés, l'addition d'un mot obscène par le premier ministre.

Interrogé par les journalistes, celui-ci a cependant nié avoir proféré certains mots indicibles dans la langue anglaise, parce que la première lettre est un f...

M. Trudeau s'adressait à M. John Lundrigan (PC-Gander-Twillingate). Celui-ci a communiqué à la presse qu'il trouvait tout à fait incroyable que le premier ministre du pays se serve de tels mots pour rebuffier "un petit député d'arrière-banc de l'Est", en l'occurrence de Terre-Neuve.

M. Trudeau, dans ses propos avec les journalistes tant francophones qu'anglophones, a plutôt insisté pour faire porter la conversation sur les épithètes choisies par l'Opposition, la semaine dernière, pour décrier la nouvelle méthode introduite par le gouvernement pour calculer le taux désaisonnalisé du chômage.

M. Lundrigan avait alors accusé le gouvernement d'avoir substitué "délirium et sournoisement une formule statistique à une autre", en vue, poursuivait-il, "de tromper la population" en abaissant le taux de chômage désaisonnalisé pour janvier.

De fait, affirmait hier M. Trudeau, le taux corrigé en question est plus élevé pour l'Ontario, les Maritimes et la Colombie-Britannique, sous la nouvelle formule.

Devant les journalistes anglophones, ahuris de ce que le premier ministre ait pu avoir murmuré hier des obscénités à un député en Chambre, M. Trudeau a rangé l'événement en concluant: "What is the nature of your thought, gentlemen, when you fuddle-duddle?"

L'expression, empruntée au vieil anglais, n'a aucun sens péjoratif précis; ni même aucun sens, selon les connaisseurs...

Quand un journaliste de la télévision française lui a demandé si la hausse du chômage légitimait le premier ministre d'employer un nouveau langage parlementaire, du genre de "Mangez de la m..." qu'il aurait adressé, il y a une quinzaine de jours, selon le chef syndical M. Frank Diterlizzi, aux ex-employés de Lapalme, et "f... off" remarque qu'il aurait lâchée hier à un député de l'Opposition, M. Trudeau s'est fâché. Il a tourné les talons.

"Je n'ai jamais dit cela. Prenez-le à votre compte", a-t-il dit au reporter.

Dans l'altercation, M. Lincoln Alexander (PC-Hamilton Ouest), s'est aussi plaint d'avoir souffert de "l'amabilité du premier ministre."



"Qu'est-ce que tu aimes le mieux? Le club ou la balle?"

LA TRIBUNE aujourd'hui

- 3,600 contribuables appelés à se prononcer aujourd'hui sur la question de l'aménagement de loisirs pour \$195,000 p. 4
- Le PQ-Arthabaska se dit heureux de la naissance de maisons du chômeur et est prêt à aider les chômeurs du comté s'ils le désirent. p. 4
- Le député fédéral de Frontenac, M. Léopold Corrivert, révèle que 4 pour cent des enfants sont exceptionnels. p. 4
- Normand Dubé a été nommé sportif de l'année — Gene Gaines laisse un message. (Photos et textes) p. 19

pages	pages
Annonces clas-	Mots croisés 27
sées 26-27-28	Mot perdu 18
Comiques	Politique
26-27	fédérale .. 29
Décès et	Politique
funérailles 28	provinciale 29
Editorial .. 7	Radio, TV et
Féminines	arts .. 12
14-16	Sherbrooke et
Finance .. 10	région 2-3-4-5
Horoscope .. 28	Sports
Météo .. 2	19-20-21

SURPLUS D'ARME CIVIL

- Confection
- Mercerie
- Camping
- Chasse et Pêche

Profitez de notre GRANDE VENTE DE FEVRIER

116, St-Georges — WINDSOR

La deuxième phase coûtera \$526,056

Coût des opérations de la première phase de la rénovation urbaine à Windsor: \$632,215

En quelques lignes

sa motoneige... un cheval serait peut-être la solution à ses problèmes...

L'orchestre local "Les Diables Noirs" remporte succès sur succès et il a entrepris depuis sa formation une montée spectaculaire au firmament des vedettes... aussi ne faut-il pas se surprendre si la rumeur voulant qu'un fan-club soit mis sur pied en son honneur se concrétise... un haut gradé de la Sûreté municipale aurait même revendiqué l'honneur de présider cette association des admirateurs des Diables Noirs... on dit cependant qu'un employé du ministère des Terres et Forêts convoiterait lui aussi ce poste...

Savait-on que le capitaine Pierre Boulé, de la Sûreté municipale, était un taxidermiste et un peintre de talent?...

Les "Banana Splits", une équipe hétéroclite recrutée à Courcelles, à Lambton et à St-Romain et qui représentait Courcelles au tournoi présenté dimanche dans cette localité a atteint la semi-finale de cette compétition remportée par une équipe de St-Hilaire de Dorset... après des victoires remportées en surplus au compte de 1-0 contre le Coop, de Lac-Mégantic, contre Lambton et contre les "X", les "Banana Splits", ont dû s'incliner au compte de 1-0 devant le "Manoir Plaza", de Courcelles... Michel Couture et Jean-Luc Roy se sont particulièrement mis en évidence pour cette équipe qui prendra part dimanche au tournoi de Lambton...

Chronique municipale

LAC-MEGANTIC, (GD) — Les représentants du conseil de ville et ceux de l'Association locale des Policiers se rencontreront le 4 mars afin de discuter des modalités de renouvellement du contrat de travail des policiers municipaux. On sait que la convention collective liant la ville à ses policiers a pris fin le 31 décembre 1970.

Les autorités municipales ont accordé leur entier appui à une requête soumise au ministère provincial de la Voirie par le conseil municipal de Ste-Cécile en vue d'obtenir la réfection des rangs 10 et 11 de cette municipalité.

Il a été convenu de retenir, en considération d'un montant de \$150 par semaine, les services de M. Grégoire Robert, mécanicien et opérateur de machinerie lourde, pour les besoins de l'entretien d'hiver des rues et de la machinerie qui est affectée à cette tâche. L'engagement de M. Robert prendra fin vers le 15 avril.

Les édiles ont assuré les autorités de la compagnie pétrolière Texaco Canada Ltée que les services d'aqueduc et d'égouts seraient prolongés jusqu'à ses installations dès que cette firme procédera au déménagement de son dépôt en vrac, de l'emplacement qu'il occupe présentement en bordure de la rue d'Orsennens à un terrain de la rue Villeneuve sur lequel la compagnie a pris une option.

Un avis de motion a été donné aux fins d'amender à une séance ultérieure le règlement municipal d'hygiène en vue d'obliger toutes les personnes manipulant des denrées alimentaires à se procurer une carte d'hygiène à l'Unité sanitaire de Frontenac.

Une subvention au montant de \$320 a été octroyée au centre de ski de la Baie des Sables tandis qu'un montant de \$150 était accordé au comité du carnaval d'hiver de Lac-Mégantic et qu'un montant de \$250 était voté en faveur du club cycliste local.

À la suggestion du chef de police, Raoul Perron, les autorités municipales demanderont à la compagnie de Chemin de fer du Pacifique Canadien de maintenir un serre-freins à la traverse à niveau de la rue Frontenac afin que ce dernier puisse couper rapidement les trains qui obstruent cette traverse à niveau en cas d'urgence. Le mémoire présenté par le chef de police soulignait que des trains empêchaient souvent toute circulation pendant des périodes s'étendant de 0 à 20 minutes.

Le conseil de ville a accepté de louer à raison d'un loyer nominal de \$1 pour l'année 1971 le terrain et les immeubles de l'OTJ locale au Centre Mgr Bonin.

Les édiles n'ont formulé aucune objection à l'inscription du capitaine Pierre Boulé à la session d'hiver des cours de police judiciaire qui seront donnés du 6 au 23 décembre à l'Institut de police de Nicolet.

Premiers résultats du tournoi de hockey mineur de Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC, (GD) — Leafs de Lac-Mégantic, 3. Classe Bantam: Bruins de Lac-Mégantic, 3. Red Wings de Lac-Mégantic, 1.

Classe Midget: Audet, 5. St-Robert-Bellarmin, 1.

Classe Mosquito: Lambton, 8. Bruins de Lac-Mégantic, 0. Classe Pee Wee: Canadiens de Lac-Mégantic, 4. Maple

WINDSOR, (MC) — Le coordonnateur de la mise en œuvre du programme de rénovation urbaine à Windsor, M. Joseph Plante présentait dernièrement un compte rendu des réalisations de la première phase.

Au cours de l'année 1970, le comité de coordination a tenu 20 séances, lesquelles ont permis de discuter et de solutionner divers problèmes soit avec les évaluateurs, les ingénieurs ou les arpenteurs.

Compte rendu

La première phase comprenait surtout l'acquisition de propriété ainsi que quelques projets de travaux municipaux. En ce qui concerne l'achat de propriétés 53 ont été acquises de gré à gré et les contrats ont été signés pour une valeur de \$468,690. Les procédures d'expropriations ont été prises dans trois cas seulement.

En ce qui a trait à l'item "Services municipaux" trois projets ont été entrepris et seront terminés pour le 30 juin 1971. Ces services comprennent la relocalisation de deux immeubles, le prolongement de la quatrième avenue, l'aménagement d'une station de pompage ainsi que l'aménagement d'un terrain de stationnement. Des soumissions à cet effet ont été accordées pour un montant global de \$81,887,86. De ce montant la somme de \$52,031,87 a été versée à la production de certificat de paiement émis par

les ingénieurs.

À ces chiffres il a fallu payer au département électrique de la ville, la somme de \$1,728,01 pour le système d'éclairage du stationnement.

Le programme de rénovation a contribué au logement de 56 familles et a versé à ces dernières la somme de \$23,960 dollars tel que prévu par la loi.

Le comité a procédé à la vente de 25 immeubles dont 21 pour démolition et quatre pour relocalisation. Ces opérations ont coûté \$6,112 et ont rapporté la somme de \$2,565 ce qui revient à un coût de \$3,547. Seize autres demeures ont depuis été vendues pour démolition.

À l'item "Experts conseils", comprenant les frais légaux, les frais d'évaluation, les frais d'arpentage et les frais d'ingénierie, une somme de \$3,572,71 a été payée. De plus un montant de \$23,370 a été versé comme traitement. Ce chiffre englobe les honoraires du coordonnateur, le salaire de la secrétaire attachée à la rénovation ainsi que le salaire attribuable aux autres secrétaires qui ont été appelés à exécuter divers travaux pour le compte de la rénovation.

En ce qui concerne les dépenses diverses, comprenant l'enregistrement du programme de rénovation au bureau d'enregistrement de Richmond et à la Cour supérieure de Sherbrooke, les frais de divers matériaux fournis par la ville ainsi

que le salaire réclamé par les employés des travaux publics de la ville de Windsor, une somme de \$5,589,22 a été payée.

Vingt-neuf demandes de subside pour fins de rénovation ont été présentées au comité de coordination et acceptées pour des travaux estimés à \$176,254,28. Le comité estime qu'environ 60% de ces travaux sont actuellement terminés. Une somme de \$24,727,15 a été versée actuellement en subside à ces propriétaires ce qui représente un montant de \$12,363,57 comme participation municipale.

Le coût total des opérations de la première phase du programme se chiffre donc à un montant de \$632,215,99. De ce montant, la ville de Windsor a reçu de la Société d'habitation du Québec la somme de \$386,525,05 en subvention et \$111,712,61 en prêt, remboursable sur une période de 15 ans au taux d'intérêt de 7,78%.

La Société d'habitation doit verser incesamment la somme de \$81,455,15 en subside et \$40,159,90 en prêt.

On peut donc dire globalement que la ville de Windsor a reçu des Gouvernements supérieurs, la somme de \$467,980,20 en subsides pour l'année 1970 et a bénéficié d'un prêt à long terme de \$151,872,21 et ce à taux préférentiel.

Phase II Cédule des Travaux

Le parachèvement des travaux débutés en 1970 coûtera une somme de \$32,355,96. L'ac-

quisition des dernières bâtisses ainsi que les terrains pour fins de stationnement occasionneront des dépenses d'environ \$147,200. Un montant estimé à \$241,201 est prévu pour la réalisation de divers projets à savoir:

Projet 1: Elargissement de la rue Deardes et confection de trottoirs.

Projet 2: Aménagement et services sur la rue Jean XXIII et Longpré.

Projet 3: Stationnement du bas de la ville et réfection de la rue et des trottoirs sur la rue Elm.

Projet 4: Aménagement d'un thermomètre à l'extrémité de la rue Craig Sud.

Projet 5: Restauration des services sur la rue Brown.

Projet 7: Réfection des services et confection des trottoirs sur la rue St-Georges de Principale à la 1ère Avenue.

Projet 8: Réfection des services et confection de trottoirs sur la 1ère Avenue et section sur la rue Du Moulin.

Projet 9: Stationnement coin Deardes.

Projet 10: Confection de trottoirs sur la 2e Avenue de la rue St-Georges à la rue St-Ambroise.

Pour le logement de 17 familles le comité de coordination prévoit une dépense estimée à \$7,500.

Le coût de déblaiement des 38 bâtisses qui restent à démolir est estimé à \$19,000.

À l'item experts conseils,

La CJM rencontre les autorités municipales au sujet des problèmes de relocalisation

ASBESTOS, (YC) — Les membres du conseil de ville d'Asbestos, ont rencontré une délégation de la Canadian John-Manville pilotée par M. Joel Eby, gérant de la Mine Jeffrey. Il a été question du programme de relocalisation d'une ligne d'égouts permanente, première phase entre les rues Roux et Panneton, mais deux contribuables propriétaires refusent le droit de passa-

ge. Il a été entendu que la compagnie fera d'abord une offre ferme d'achat de ces propriétés et en cas de refus ou de mésentente, elle en avisera la ville.

La deuxième phase du projet, un plan de relocalisation de la ligne permanente d'égouts, a été présenté pour étude et autorisation de procéder à ces travaux. Aussi la CJM a demandé la fermeture

de rues et parties de rues comprise en majeure partie dans le secteur d'affaissement.

En rapport avec le secteur d'affaissement, la ville a demandé à la CJM, de clôturer la majeure partie de ce dit secteur, et interdire toute circulation aux véhicules et personnes non autorisées et diminuer ainsi la protection spéciale que le département de police doit

accorder pour surveiller le secteur. Cette demande a été agréée par la CJM qui dont dans quelques semaines compléter ce travail.

Enfin tel que requis par la Société d'habitation du Québec, la CJM, s'est engagée à faire parvenir une lettre garantissant la sécurité du secteur projeté du plan d'habitations pour une durée minimum de cinquante ans.

Soirée récréative au Foyer de Richmond par l'AFEAS

RICHMOND, (JC) — Pour les pensionnaires du Foyer de Richmond, la St-Valentin fut un jour très joyeux grâce à l'AFEAS qui avait préparé une soirée récréative à leur intention. Le programme de la soirée comprenait une pièce de théâtre, plusieurs chants, et était agrémenté de plusieurs blagues.

Après le mot de bienvenue de la présidente, Mme Lévis Vachon, Mme Rosario Bégin remit un cadeau au Valentin de la journée, M. Alfred Martel. Deux dames, Mme Fernande Marchand et Mme Hélène Viger, ont chanté "Dans le bon vieux temps", habillées du costume d'époque. Mme Murielle Boisvert et Mme Jean-Paul Tremblay s'étaient aussi costumées pour chanter "Nestor". Mme June Lemieux et Mme Shirley Beit ont interprété deux chansons pour les pensionnaires de langue anglaise, alors que Mme Bégin a interprété deux chansons et un monologue intitulé Rose-Alba.

Plusieurs tours de bingo ont complété le programme et des prix ont été attribués.

Pour clôturer, M. Roger Trudeau, maire de Richmond et administrateur du Foyer, a dressé quelques mots et raconté lui aussi une histoire afin

de terminer la soirée sur une note gaie, toutes les dames de l'AFEAS ont entonné "Bonsoir les amis bonsoir".



Les figurants de la pièce de théâtre "Tragédie d'une nuit" présentée aux pensionnaires du Foyer de Richmond. (Photo La Tribune, Richmond)

Le carnaval étudiant de Brompton bat son plein

BROMPTONVILLE, (JB) — Le carnaval étudiant du Juvénat des Frères du Sacré-Coeur de Bromptonville a débuté hier soir et se poursuivra aujourd'hui et demain.

Une foule d'activités se tiendront à cette institution pendant ces trois jours de festivité. Ce deuxième carnaval a été inauguré par une parade qui a pris le départ hier soir au Collège de l'Académie du Sacré-Coeur de l'endroit. Cette parade, à travers les rues de Bromptonville a défilé sur les rues Laval, Larocque ainsi que Notre-Dame pour se terminer au Juvénat. Chaque classe avait son propre thème. Un

film a été présenté au gymnase donnant suite à la parade. La population de cette municipalité est invitée à prendre part aux activités d'aujourd'hui ainsi que de demain.

Mercredi

La journée de mercredi débutera sous le signe des activités sociales et sportives. De fait, il sera possible d'y assister mais la participation aux événements est spécialement pour les étudiants de cette école. Parmi les activités, il y aura parties de hockey handicapés entre les différents niveaux, de même que des joutes de ballon sur glace

et rallye de motoneiges. Au cours de la compétition ne se manifesteront pas ces matches.

Somme toute, le carnaval étudiant de Bromptonville

promet d'être des plus divertissants et toute la population est invitée à y prendre part. On s'attend à ce que son succès dépasse de beaucoup celui de l'année dernière.

Mme Camiré remporte le concours de travaux de l'AFEAS de Valcourt

ST-DENIS - DE-BROMPTON — Mme Eliane Camiré a remporté le concours de travaux, lors de la dernière assemblée de l'AFEAS, à St-Denis-de-Brompton.

Par ailleurs, Mme Cécile

Ancil a remporté le prix de présence.

Mlle Couture, de Sherbrooke, a fourni des renseignements sur les premiers soins à donner aux accidentés. M. l'abbé Alfred Lessard a aussi adressé la parole.

Sur la scène municipale

ASBESTOS, (YC) — Une requête appuyée par une délégation de commerçants de la rue Bourbeau et de la rue du Roi a été présentée au conseil de ville, comportant les demandes suivantes: Dénégement complet d'une partie de la rue Chassé, de la rue Bourbeau et d'une partie de la rue du Roi, afin de permettre une meilleure circulation et stationnement plus facile. Aussi, les commerçants demandent les services d'agents de circulation au coin des rues Chassé et Bourbeau et coin des rues du Roi et Bourbeau durant les périodes d'affluence, soit les jeudis, vendredis ainsi que le samedi avant-midi. D'aménager un parc de stationnement temporaire, soit dans la cour du Garage Idéal Chevrolet ou à un autre endroit approprié, pour faciliter l'accès à leurs commerces. Enfin demande pour déplacer le camion de la Protection Civile pour permettre l'accès au magasin People's. Les membres du conseil ont déclaré qu'ils étudieront ces demandes et tâcheront de remédier à nombre de ces problèmes, sauf qu'ils ne peuvent garantir en permanence des agents de circulation dans ce secteur: les policiers seront demandés à exercer une surveillance dans ce secteur et d'intervenir s'il y a congestion du trafic routier.

Le trésorier a été autorisé à verser des octrois par l'entremise de la Commission des Loisirs d'Asbestos, soit:

Centre récréatif d'Asbestos	\$5,000
L'Harmonie d'Asbestos	\$6,250
Ligue de hockey mineur	\$1,635
Comité protecteur scout	\$ 500
Comité des loisirs St-Barnabé	\$1,855

Considérant les nombreux problèmes du réseau municipal d'aqueduc et puisque des firmes se spécialisent dans l'étude et l'analyse des solutions à apporter pour y remédier, il a été proposé par M. Léon Dusseault, appuyé par M. Léopold Fréchet et résolu d'autoriser la Société d'études et de recherches techniques de Ste-Foy à entreprendre les analyses du réseau municipal d'aqueduc à l'aide d'ordinateurs électroniques et de programmes-machines appropriés, tel que proposé par cette firme et à un coût approximatif de \$5,000. Les membres du Conseil avaient rencontré préalablement des représentants de cette firme pour terminer l'utilité et la nécessité d'un tel programme.

Un plan de relocalisation permanente de lignes d'égouts a été présenté au conseil de ville pour approbation. Cette relocalisation est rendue nécessaire et urgente pour parer au danger de soudaine rupture de la ligne actuelle du secteur d'affaissement. Il a été résolu d'autoriser la Canadian John-Manville Compagnie Limited à procéder à ces travaux à ses frais et dépenses, conformément à la loi, tel que désigné au plan de relocalisation par la dite compagnie en date du 29 janvier 1971, de la rue Laurier à la rue Gaspé à l'intersection de l'avenue Jeffrey. Le tout sujet à l'approbation de la Régie des Eaux du Québec.

Un cahier des charges pour construction d'un système d'aqueduc et d'égout sur les rues cadastres 6A-264 partie, 6A-363 et 6A-261, montrant des travaux d'aqueduc et d'égouts sanitaires et de surface au montant de \$45,000.

Considérant que la Régie des Eaux du Québec avait autorisée en date du 6 juin 1969 des travaux d'aqueduc, d'égouts sanitaires et d'égouts pluvial sur la rue 6A-307 (entre les rues Chassé et Laurier) et que cette autorisation était valable que pour une période de 12 mois de la présente année, la ville d'Asbestos n'a pu procéder dans le délai requis aux travaux projetés. À ces causes, il est proposé de prier la Régie des eaux du Québec de renouveler l'autorisation pour les mêmes travaux projetés sur la rue 6A-307.

Considérant la pénurie de logements à Asbestos et de l'urgence et de la nécessité de favoriser la construction de nouveaux logis, il a été résolu de prier la Société Centrale d'hypothèques et de logements (SCHL) de consentir des prêts à un taux préférentiel de 7% aux contracteurs de maisons unifamiliales, à ceux qui en feront la demande, soit au taux de loyers à prix modique.

Richmond en bref

RICHMOND, (JC) — Une quarantaine de personnes ont assisté samedi dernier à la soirée de vernissage de l'exposition de photos artistiques présentée par M. Denis Marchand dans le hall d'entrée de l'hôtel de ville. Quelques diapositives et des courts métrages de l'O.N.F. ont été projetés.

La Commission des loisirs de Richmond a reçu de la ville un octroi de \$2,500 pour l'année 1971.

Le conseiller André Lupien a été nommé pro-maire pour le prochain terme de trois mois.

Les amendes, licences de chien et de bicyclette seront à l'avenir perçues par le bureau de l'hôtel de ville afin de dégager le travail du Département de police qui pourra ainsi consacrer plus de temps à l'application des règlements municipaux.

Lors d'une récente assemblée, le conseil recevait une délégation de l'Association des marchands détaillants présentant un condensé du mémoire concernant le nouveau règlement interdisant le stationnement sur un côté de la rue Principale dans sa section commerciale. Après échange de vues en-

tre les deux parties, le conseil a résolu de mettre le condensé de mémoire en filières pour référence future.

M. Georges-Henri Brouillette, représentant du Comité provisoire d'habitation de Richmond, a reçu des membres du conseil de ville l'autorisation de demander des soumissions pour la construction de 24 logements à prix modique dans la ville de Richmond.

Des permis de construction ont été accordés à MM. Cormier, Paquette et Lafrance pour l'érection de deux maisons unifamiliales sur la rue Laflamme, et à M. Maurice Beit pour la construction d'un bungalow sur la rue Dyson.

M. Marcel Duchesne et M. Raymond Ouellet ont été nommés respectivement chef et sous-chef de pompiers, succédant à M. Paul Metayer et M. Ernest Dancusse qui remplissaient ce rôle depuis de nombreuses années.

Le rapport financier de l'année 70 indique un surplus au Fonds Général de \$181,98, un surplus à la section Aqueduc de \$465,64 et un déficit à la section Industrielle de \$10,128,02.

COURS POUR LES ADULTES

Service de l'Éducation pour adultes

4724, rue Dollar

LAC-MEGANTIC

583-3300

INSCRIPTION:

16, 17, 18 FEV. 7h.00 à 10h.00 p.m.

COLLEGE DU SACRE-COEUR

LAC-MEGANTIC

FORMATION ACADÉMIQUE

Éducation populaire

MÉTIER — TECHNIQUES COMMERCIALES

HÂTEZ-VOUS!